

Vol. III

Québec, Novembre 1922

No 7

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Organe de la
Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

PRIX : 20 SOUS

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Adresse : LE TERROIR, Enrg. — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année

Vol. III, No 7.

Québec

NOVEMBRE 1922

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Un musée, D. Potvin.....	290	Echos de la Société.....	332
Scripta manent, G.-E. M.....	293	Bibliographie.....	335
L'Enseignement classico-ménager, conférence par J.-D. Dufour.....	297	Service de librairie.....	336
Entre cousins, propos ethniques, Paul Fontaine.....	308		
Pour qu'on lise nos livres canadiens, Alph. Désilets.....	315	GRAVURES ET PORTRAITS	
Exposition de peintures.....	322	La chasse.....	296
Revue des lectures, Damase Potvin.....	328	M. J.-Donat Dufour.....	297
		Vision fugitive.....	307
		M. Alph. Désilets.....	315
		Exposition de peintures.....	324

NOTRE REVUE

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'article que nous publions, dans la présente livraison du TERROIR, de M. Paul Fontaine, l'un de nos jeunes boursiers du gouvernement qui a passé deux ans à Paris et qui a fait des études d'économie sociale très complètes. Cet article, ENTRE COUSINS, est une fort intéressante comparaison entre les Français de France et les Canadiens Français à différents points de vue. Nous publions également dans cette livraison, le texte de la conférence faite par M. J.-Donat Dufour, sur l'enseignement classico-ménager. On lira aussi et l'on conservera le texte de la causerie de M. Alphonse Désilets sur le livre canadien.

Dans notre prochaine livraison nous publierons une étude de M. Hormisdas Magan sur l'œuvre des peintres canadiens et, particulièrement, celle d'Edmond LeMoine. Cette étude a été lue par son auteur lors de la clôture de l'exposition des œuvres de Lemoine que la Société des Arts, Sciences et Lettres a organisée, en novembre, dans une salle de la nouvelle annexe du séminaire.



Un musée

Dans quelques jours, nous verrons apparaître sur le feuillet de la Chambre une mesure déjà annoncée dans le discours du trône, et qui aura pour objet de combler l'une des plus fâcheuses lacunes dont nous ayons encore souffert.

Nous voulons parler de ce projet du gouvernement d'établir à Québec un musée national d'histoire naturelle. Nous avons toujours été un peu humiliés de l'absence à peu près complète, dans une province comme la nôtre, la première de tout le Dominion, et dans une ville comme Québec, la plus ancienne du Canada, la seule ville dont on peut dire qu'elle a un passé militaire, qui possède déjà force monuments, voire même des ruines, de l'absence, disons-nous, d'une musée national ou de quelque institution où les enfants puissent aller chercher des leçons de choses, et les étrangers étudier, en passant, notre faune, notre flore, notre géologie et quelque chose de notre passé.

Mais il ne fallait, à la vérité, pas trop nous plaindre de cette lacune dans notre développement. Nos gouvernements ont été, jusqu'à présent, si occupés à développer nos ressources naturelles, à transformer les forêts en champs cultivés, à sillonner la province des routes nécessaires, à étendre les bienfaits de l'instruction primaire, tout en encourageant l'enseignement secondaire, jusque dans les plus hautes sphères, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de l'absence d'un musée. Bien d'autres capitales ont attendu encore plus longtemps que la nôtre l'établissement d'un musée ou encore d'un parc zoologique.

Mais depuis quelques années, grâce à la sollicitude d'un gouvernement qui veut étendre ses bienfaits de tous les côtés à la fois, qui veut améliorer l'enseignement du haut en bas de l'échelle, en même temps que continuer à développer nos ressources, nos horizons s'élargissent. Nous avons des sommets à escalader. Maintenant, à la hauteur relative où nous sommes parvenus, il nous est permis, en faisant halte un instant pour respirer à peins poumons et à plein cœur, de caresser d'autres ambitions, de vouloir aller plus haut. Nous avons assisté, au long de la montée, à des combats répétés de rayons et d'ombres. Il y eut d'abord des lueurs timides dont plusieurs s'émoussèrent sur un fond uniformément brumeux; mais il semblait que notre astre avait assez de force dans sa jeunesse pour livrer bataille aux vapeurs accumulées à l'horizon. Ce furent ensuite des flammes peu vives, d'une teinte pâle que le regard pouvait affronter. Puis, des rayons piquèrent droit au zénith et, aussitôt, à travers les brouillards, s'ouvrirent de belles voies de lumière dans des espaces bleus. Bientôt, les vapeurs pressées, poussées, bousculées, battirent en retraite sous des jets de rayons partis du globe en pleine ascension.

Mais il ne faut pas nous arrêter là, nous coucher pour le repos et, dans des buissons de lauriers, dormir; il n'est jamais prudent de faire halte trop longtemps pour contempler le paysage et se féliciter de ses efforts. Il y a les dangers des hauteurs comme il y a ceux de la plaine. Montons plus haut, conduits par ce guide sage, prudent et habile qu'est notre gouvernement provincial, nous assisterons aux exploits de notre astre inondant de clartés rutilantes les vastes campagnes de l'azur conquis...

Forts maintenant de l'état de prospérité de la province, nos ministres veulent remplir le rôle qu'ils se sont donné dans le domaine de l'éducation nationale, comme ils ont accompli la rude tâche d'assurer le bien-être matériel du pays contre toute adversité.

Ils ont encouragé les études, reconnu les talents dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. En multipliant les bourses pour les universités européennes, ils nous ont assuré pour l'avenir une pléiade de jeunes professeurs formés à bonne école. Ils ont fait bâtir des écoles de beaux-arts où déjà près d'un millier de jeunes gens cherchent à créer la beauté; ils ont encouragé les productions littéraires. Ils ont voulu que ces vieilles choses du passé qui se cachent humblement dans tous les coins de notre province ne se perdent plus et continuent de nous raconter la vie de nos aïeux.

Il nous manquait un musée d'histoire naturelle où nous puissions admirer et étudier, d'un coup d'œil, les belles collections que nous possédons déjà de notre faune, de notre flore, de notre ornithologie si intéressantes, si riches par leurs belles variétés.

Et nous aurons ce musée national. Le gouvernement provincial actuel, n'aimant pas à faire les choses à moitié, nous avons l'assurance que le futur musée de Québec ne nous fera pas envier ceux qui sont déjà établis au Canada.

D. POTVIN



... SCRIPTA MANENT

Nous avons la bonne fortune, il y a quelques semaines déjà, de mettre la main sur un recueil de pièces littéraires choisies et inédites, écrites par un bon ami, trop tôt disparu, malheureusement. Nous croyons qu'il sera agréable aux lecteurs du TERROIR de lire—ou peut-être de relire, pour quelques-uns—une page ou deux de ce volume... en manuscrit, dont seuls quelques intimes ont eu, jusqu'ici, l'avantage de savourer la lecture piquante.

Il y a quatre ans exactement, au mois de novembre 1918, Ephrem Chouinard était enlevé à l'affection de sa famille et à l'admiration de ses amis dont plusieurs, au nombre de ceux-ci, beaucoup plus jeunes que lui, et auprès de qui il jouait le rôle de prud'homme.

Que d'heures délicieuses nous avons passées à feuilleter les pages inédites qu'il a laissées dans ses cartons, et qu'une main experte, guidée par un cœur de frère, a su classer de façon à rendre justice à leur auteur !

Pour ceux qui n'eurent pas l'avantage de venir en contact avec cet esprit subtil, complexe et facétieux, qui logeait dans cette belle tête de gentilhomme que portait feu Ephrem Chouinard, pour ceux-là nous disons que les lettres canadiennes ont perdu en lui une de ces plumes les plus caustiques, mais dont les traits renfermaient toujours plus d'humour que de satire.

Nous n'en voulons donner d'autre preuve à nos lecteurs que cette pièce de vers qu'il écrivait, il y a déjà plusieurs années, alors qu'il était fonctionnaire du gouvernement, au greffe de la Cour supérieure de Québec. C'en est une du genre qu'il affectionnait. Elle fut écrite à la suite de l'énoncé d'un jugement dont la sagesse ne fut pas aussi admirée que celle de Salomon, dans les siens.

Comme le dit justement un de ses biographes—qui n'a pas encore livré ses pensées à l'imprimeur: "... Au lieu de

chanter la grande nature et les inspirations du cœur, sa muse s'est plutôt contentée de folâtrer au milieu des menus travers sociaux". Plus loin, le même ajoute: "Il savait promptement et sûrement découvrir l'aspect drôlatique d'une situation et s'en ollait mal à l'aise tant que sa verve satirique ou son crayon de caricaturiste ne lui avait pas permis de faire connaître à quelques intimes ce qu'il en pensait".

Nous croyons que nos lecteurs goûteront sa verve gauloise, si finement relevée de sel celtique, dans "Juge et Jugement", que nous donnons ci-après.

Quant à l'auteur, dont le souvenir est toujours vivace dans notre esprit, nous espérons qu'il se repose aujourd'hui dans un Milieu où il n'y a ni travers ni travestissement et où Juge et Jugement sont à la fois justes et miséricordieux.

G.-E. M.

JUGE ET JUGEMENT

Chacun sait qu'il faut être un juge
 Pour pouvoir rendre un jugement
 Et qu'il importe que le juge
 Ait même un peu de jugement.
 Supposer qu'on puisse être un juge
 Sans avoir aucun jugement
 Serait calomnier le juge,
 Discréditer le jugement
 Et sur le mérite du juge
 Se former un faux jugement.
 Il faut discerner dans tout juge
 Deux points: l'homme et le jugement.
 Or, quoi qu'on dise ou que l'on juge,
 L'important c'est le jugement,
 Peut-être encor plus que le juge
 Dans toute affaire à jugement
 L'homme, lui, n'est pas toujours juge
 De ce qu'il dit en jugement;
 Mais il n'en est pas moins le juge

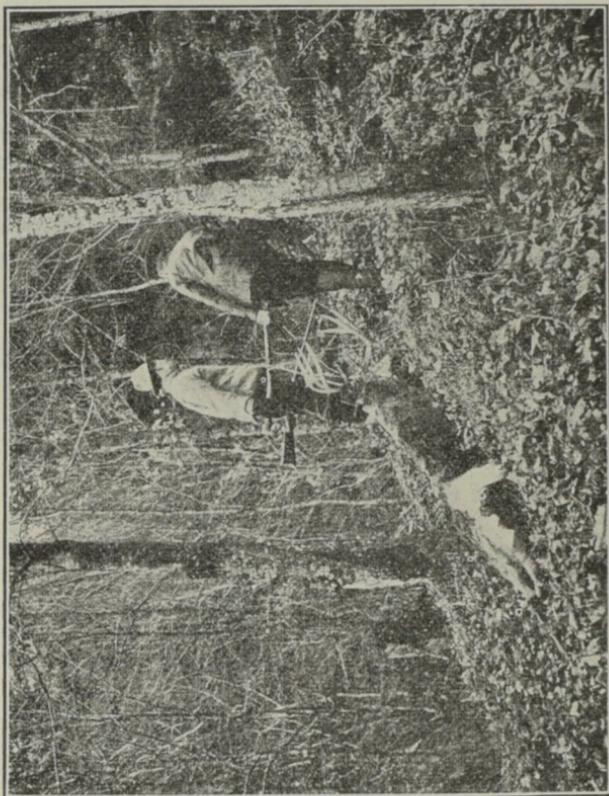
*Duquel naquit le jugement,
Et celui qui seul, comme juge,
Au meilleur de son jugement
Peut expliquer l'esprit du juge
Et définir le jugement.
Ce qui fait que l'on doit au juge
Du respect comme au jugement,
Puisqu'on peut se fier au juge
Tout autant qu'à son jugement.*

*Le seul embarras pour le juge
C'est qu'il peut rendre un jugement
Qui dénote chez lui, le juge,
Absence de tout jugement.
Mais alors même il est le juge
Et ce qu'il dit, le jugement,
Sa seule dignité de juge
Ennobliant le jugement.
Chercher à critiquer un juge
A cause de son jugement
Serait montrer qu'on est peu juge
De la valeur d'un jugement;
Et ce serait—si l'on en juge
D'après un récent jugement,—
S'attirer de la part du juge
Un étourdisseant jugement.
Non, il vaut bien mieux que l'on juge
Tout avec calme et jugement,
Et que l'on n'aille pas du juge
Trop provoquer le jugement;
Car s'il est à craindre, le juge,
Encor plus l'est son jugement.*

Ephrem CHOUINARD.

Québec, 16 juin 1909.

LA CHASSE



La chasse bat encore son plein en pays laurentien et les heureux nemrods aiment à trainer, pantelant, leur trophée à travers la forêt . . .

L'ENSEIGNEMENT CLASSICO-MÉNAGER

Conférence faite par M. J.-D. Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke, le 28 octobre dernier, à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



M. J.-D. DUFOUR

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est sous l'empire d'un double sentiment de joie et de crainte, que j'ai accepté l'honneur de donner, ce soir, une conférence aux membres de la magnifique Société des Arts, Sciences et Lettres de notre si cher Québec. J'éprouve du plaisir surtout parce que cette simple démarche me procure l'occasion de lier connaissance avec vous, qu'elle m'offre l'avantage d'assister à l'une de vos intéressantes séances, et me vaut la bonne fortune d'inscrire un article à votre beau programme. Je ne puis me défendre toutefois d'une certaine impression de crainte, parce que je ne vous apporte qu'une étude rapide et incomplète d'un sujet délicat, d'un sujet qui soulève encore des objections, auquel même on demeure quelque peu hostile en certains milieux, d'un sujet, enfin, qui, par ailleurs, mérite considération et sympathie.

Pour me décider à livrer à l'auditoire d'élite que vous formez, Mesdames et Messieurs, un travail aussi imparfait, il ne faut rien moins que mon ardent désir de faire connaître davantage une œuvre très importante, puisqu'elle peut être l'antidote d'un mal social. Je viens de plus avec le réel enthousiasme qui m'anime pour les choses du terroir. Dès le début, je tiens à vous avertir de l'indigence, au point de vue du brillant qui plaît et de la poésie qui charme, des pages que nous allons parcourir ensemble. Par contre, je sais qu'elles contiennent l'expression d'une vérité, et le récit d'un fait, mais d'un fait bien notoire; de plus, j'espère que vous les recevrez comme venant de quelqu'un qui croit, en démontrant l'une,

et racontant l'autre, rendre un certain service à la grande cause éducationnelle de notre Canada français. C'est là ma seule ambition, c'est également le seul droit que je puis avoir à réclamer que les voix si prenantes de chant et de musique se taisent un instant; c'est là de même l'unique mérite de mon humble travail. Vous le savez, dans la carrière assez absorbante du professorat, nous n'avons ni le temps, ni les multiples occasions de nous rompre au rôle si difficile de conférencier, surtout de l'heureux conférencier qui s'empare de son auditoire, qui le suspend à ses lèvres, le fascine, le magnétise, et qui finalement le convainc des vérités qu'il sait dire avec clarté, vie et flamme.

C'est donc un travail plutôt didactique, exécuté sans prétention littéraire ou autre que je porterai à votre connaissance et pour la lecture duquel,—servant le cliché—je sollicite votre indulgence et votre bienveillante attention. Sans autre préambule, entrons en matière.

Si vous l'agréez, nous ferons une courte excursion vers l'enseignement ménager, et surtout vers le classico-ménager; nous en verrons l'origine, le but, le programme et la possibilité, mise en doute par certains, de le donner efficacement, mais ce voyage d'une dizaine de minutes ne s'accomplira qu'à la seconde partie de la conférence. Le premier point comprendra une brève étude sur les états de vie de la jeune fille à la sortie du couvent, et un mot de la mission de la femme au foyer.

Mesdames et Messieurs, nos grandes demoiselles, rayonnantes de santé et d'espoir, viennent de terminer de brillantes études; tout à l'heure, elles diront adieu avec regret à leur Alma Mater et rentreront à leurs foyers respectifs, quelques-unes pour un mois ou deux; d'autres pour quelques années, mais presque toutes pour le quitter définitivement dans un avenir assez prochain!... Au lendemain du stage d'étude, elles se trouvent au carrefour de divers chemins dont chacun constitue une carrière. D'ordinaire, c'est dans la période de la belle jeunesse, de dix-huit à vingt-cinq ans, qu'elles fixent un choix entre ces différentes routes... Pour suivre l'une ou l'autre de ces voies, Dieu sait combien leur esprit est riche de savoir, leur cœur fort de dévouement, de courage, d'esprit de sacrifice... Dieu sait combien leur âme est imprégnée des vertus qui font la femme forte... en la maison où elles ont puisé leur éducation, on dispense avec générosité ces précieux trésors... Voyons maintenant les milieux nouveaux où leur action va s'exercer et examinons si la formation reçue s'adapte au rôle qu'elles assumeront.

Je vois avec contentement plusieurs de ces jeunes filles, environ 75%, qui par vocation, vont lier leur sort au labeur de l'enseignement, prenant vaillamment la direction d'une nombreuse famille de trente, quarante bambins étrangers, petit monde mutin, espiègle, tapageur auquel il faudra quotidiennement distribuer le pain de la science profane et religieuse, qu'il faudra surtout guider dans l'apprentissage de toutes les vertus. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette élite a reçu au couvent, et dans une plus large mesure à l'École Normale,

le savoir et l'entraînement nécessaires à l'accomplissement de cette tâche; elles y réussiront...

En voici quelques-unes dont le bureau ou le magasin réclameront les services. Habiles, intelligentes, elles y feront bonne figure, aidant ainsi à l'avancement industriel ou commercial de la région.... Pour réaliser ce programme, les années d'éducation ont encore fourni les connaissances requises. Souvent, nous avons entendu des patrons ou gérants de maisons prospères vanter la science pratique de ces jeunes filles. Un grand nombre d'entre elles, en effet, parlent et écrivent bien les deux langues, sont habiles en calcul, en comptabilité, en sténographie, en dactylographie, en correspondance commerciale.

Je signale encore l'élite des bons talents de plume qui s'attachera au journalisme, où à la revue littéraire. Combien ces recrues féminines de la pensée militante excellent à combattre le rude combat de la bonne presse. Elles ont pour cette fin les réserves d'une formation littéraire adéquate et pratique.

Enfin, une sur dix environ de nos jeunes filles restera, pendant quelques années, dans la famille, l'auxiliaire des parents; cette dernière catégorie sera la plus heureuse, et sûrement la moins exposée... Sur les chemins transitoires plus haut mentionnés, mille dangers se présentent... A l'accomplissement de la tâche quotidienne de la jeune fille demeurée à la maison, présideront la bonne humeur, la complaisance, l'abnégation, le dévouement. Avec quel bonheur tous les êtres chers du foyer, jouiront de sa présence réconfortante et de ses soins affectueux... Son éducation, complète encore en ce point, lui a appris quelles doivent être les vraies manifestations de l'amour filial...

Tels sont donc les états de transition où peuvent se trouver nos jeunes filles au terme de leurs années d'études, l'étape qui suit, définitive celle-là, nous les montre fixées dans la voie où devra s'écouler toute leur existence.

Les unes ont entendu le mystérieux appel au sublime dévouement, à l'apostolat continu, à l'offre généreuse de soi-même... Ces privilégiées de la grâce revêtiront la costume austère de la religieuse et borneront leurs horizons aux quatre murs d'une communauté, maison de charité, de prière et d'étude où elles travailleront sans cesse à conduire dans la voie qui mène à la Vie véritable, les pauvres, les malades, les infirmes, et les enfants du Bon Dieu... Qu'elles soient heureuses les paroisses et les familles où le Maître choisit ces prédestinées dont la vie parfaite implore miséricorde pour tant de vies coupables... Remercions le Ciel s'il se trouve des élues parmi les chères nôtres!

Les autres, les quatre-cinquièmes, entreront dans l'état du mariage, fonderont un foyer... Ici, pas de noviciat possible, le stage est permanent... Combien de parents se sentent pris de certains regrets à cette étape de la vie de leur jeune fille... Quoi!... tant de sacrifices d'argent, de séparation, etc., pour procurer à notre chère enfant une éducation de choix, et la voir, à l'âge où sa présence nous serait une jouissance et un réconfort, la voir porter à un autre ses richesses d'affection, de savoir, etc. C'est la grande loi de l'existence des familles... La for-

mation de notre jeune fille répondra-t-elle à cette obligation, est-elle vraiment préparée pour cette nouvelle situation? . . . Car, ne l'oublions pas, à ce redoutable tournant de leur vie, il faut un apport considérable de forces intellectuelles et morales aussi bien que religieuses et sociales. Les jeunes épousées assument un rôle délicat, difficile; elles ont à remplir une mission familiale lourde de responsabilités; elles sont en présence de nombreux devoirs, d'une tâche qui demande des aptitudes, du tact, du jugement. . . Je ne sais si vous êtes tous des partisans de la femme au foyer, mais vous ne devez pas ignorer que la tenue d'une maison, sa direction, sa prospérité constituent une tâche de capitale importance pour laquelle il faut un entraînement spécial proportionnellement aussi complet que celui dont peuvent avoir besoin l'institutrice, le commis de bureau ou de magasin, l'habile ouvrière de la plume. On use de clairvoyance, de prudence et de sagesse pour doter ces employées des humaines besognes du savoir-faire et des connaissances requises, pour assurer le succès de leur travail; par contre dans certains milieux, on se met nullement en peine de munir les candidats à la vie conjugale des connaissances et capacités nécessaires pour rendre un foyer heureux et prospère. . . Déplorable anomalie! . .

Organiser un foyer attrayant, présider avec intelligence aux multiples travaux du ménage; inspirer, encourager, soutenir, souvent guider un mari vers l'idéal à atteindre; élever, discipliner, former des enfants; et après avoir satisfait à ces grands et primordiaux devoirs d'épouse et de mère, trouver le temps nécessaire à une lecture fructueuse, à l'étude des questions essentielles qui agitent présentement les esprits, afin, dans sa sphère d'action, d'aider à leur solution; voilà la synthèse des attributions de la femme au foyer; voilà le rôle qu'auront à jouer la plupart de nos filles à 25 ans. Sauf une élite dont les exemples et les enseignements maternels ont été le puissant entraînement, les autres sont inaptes à la mission. . et voilà la raison de tant de foyers si piètrement, pour ne pas dire si malheureusement organisés! . .

C'est donc dans le but de donner cette formation spéciale si importante à celles qui n'ont pas eu le bonheur de la recevoir dans la famille, que dans la vieille Europe, depuis près d'un siècle, on s'est fortement préoccupé d'établir des instituts de science et d'art ménager où les jeunes filles vont chercher, en vue de leurs devoirs de demain, le complément indispensable de leur éducation. . C'est également à l'instar des pays d'outre-mer, que notre province s'est ingéniée à créer des institutions similaires qui travaillent à la restauration des foyers, qui préparent la "revanche des berceaux".

Mesdames et Messieurs, confions nos jeunes filles à ces remarquables pépinières d'épouses et de mères, n'ayons pas peur d'un sacrifice trop grand que peut imposer un séjour si fructueux dans ces universités ménagères. Mais pour conférer à ce savoir sa véritable efficacité et son prestige, exigeons qu'il soit donné concurremment avec l'enseignement classique; afin que, paraissant sur le même théâtre, les sciences classiques et ménagères procurent une belle et complète

éducation féminine. C'est le vœu que je formule en terminant la première partie de cette conférence. . . Mais ce vœu va bientôt se réaliser, car le nouveau programme d'étude, confirmant dans une très large mesure la sagesse du programme classico-ménager élaboré à Saint-Pascal, il y a dix-huit ans, comprend une section ménagère dont les différents sujets si pratiques synthétisent toutes les matières de la science du ménage et de l'art de la tenue d'une maison.

Mesdames et Messieurs, nous avons fini la brève étude des états de vie transitoires dans lesquels sont susceptibles d'entrer nos jeunes filles au terme de leur cours, et nous avons vu de même à vol d'oiseau la mission de la femme au foyer. Nous entreprenons donc à l'instant l'excursion promise vers l'enseignement classico-ménager, le plus apte à réaliser la formation complète de l'épouse et de la mère.

Pour vous permettre de retirer quelque profit de votre voyage, je vous dirai sans tarder la nature exacte de cette double appellation *classico-ménager*, laquelle diffère essentiellement de classique-ménager. L'enseignement classico-ménager comporte, pour l'élève qui n'a pas terminé ses études, l'obligation de suivre concurremment le cours classique ordinaire des couvents et le cours ménager des autres écoles ménagères. A mon point de vue, c'est cette obligation, nous verrons pourquoi, qui constitue l'efficacité du double programme. Loin de se nuire les unes les autres, comme certaines personnes le prétendent à tort, les matières ménagères préparent les avenues aux matières classiques en prédisposant les esprits à acquérir plus facilement les connaissances. Elles servent d'appétitifs, elles s'infiltrant dans les autres branches, leur assurant une meilleure assimilation. Et cet enseignement est délassant. Je n'en connais aucun qui pique autant la curiosité, en éveillant l'intérêt. Il requiert de plus un outillage, un arrangement qui replace en quelque sorte l'élève dans le cadre familial; d'emblée, elle se retrouve chez elle dans ce couvent.

Que de fois au début de mon professorat à l'Ecole Normale classico-ménagère, ne faisant pas d'enseignement ménager, ai-je été tenté de murmurer contre le fait que ce programme nouveau semblait m'enlever trop de moments pour l'étude de mes matières. Mais, mon chagrin, mon impatience cessaient toujours à l'arrivée des élèves, j'avais le plaisir de remarquer chez elles, combien plus d'entrain, d'esprit d'observation, de facilité de comprendre et d'apprendre; combien plus de rayonnement d'âme dans leurs regards; enfin beaucoup plus d'aptitudes à saisir et à assimiler la petite tranche de savoir qui leur est distribuée chaque jour. A la fin je bénissais celui qui a eu l'idée géniale de fonder une institution où deux cours s'entraident si bien l'un l'autre et donnent à celles qui les suivent jusqu'au terme, une formation si complète. C'est donc la fondation de l'Ecole Normale classico-ménagère de Saint-Pascal, que je me permettrai de vous raconter en quelques pages, puisque c'est dans cette maison qu'il m'a été donné de connaître et d'apprécier l'enseignement classico-ménager.

Un vénérable curé de campagne, remarquablement zélé pour le bien spirituel et temporel de sa paroisse, étudiait, travaillait sans relâche depuis nombre d'an-

nées la sainte cause de la tempérance et l'importante question de l'hygiène. Toutes deux, elles constituaient le champ où, après les "affaires du Bon Dieu", s'exerçait son activité. Partout où il fit du ministère, il ne manqua pas d'assurer le triomphe de la première et pour le moins, la bonne vulgarisation de l'autre. Après qu'il avait pleinement satisfait aux devoirs de sa charge de pasteur, il feuilletait les meilleurs livres, y cherchant lumière et documents nécessaires à sa future innovation; il suivait les comptes-rendus des congrès que tenaient, dans tous les pays, les sommités religieuses ou médicales. S'inspirant de leurs études, de leurs conclusions et de leurs vœux, il préparait lentement les remèdes à appliquer en temps opportun aux maux qu'il désirait guérir. Il poussa même ses investigations à la recherche des moyens à prendre pour enrayer le fléau de la mortalité infantile; c'était naturel que son programme contiint cette première préoccupation. Notre paroisse, St-Pascal, grâce à ses enseignements clairs et pondérés, a eu le bonheur de voir diminuer des $\frac{3}{4}$ le taux de cette mortalité.

Il y avait longtemps que ses persistantes études et sa propre expérience l'avaient amené à découvrir la cause, la racine du mal. Souvent, il éprouvait une amère déception au spectacle de foyers où se trouvaient ces pieuses jeunes filles frais émoulues du couvent, possédant la dernière note de l'élégance, mais dépourvues d'initiative dans la tenue d'une maison, aimant mieux cultiver les beaux-arts que les légumes, habiter le salon que la cuisine; en un mot des demoiselles supérieures en intelligence, mais ne se préoccupant nullement d'édifier, pour leur bonne part, un foyer de soleil, de santé, de prospérité et de bonheur. Evidemment l'éducation n'était pas tout-à-fait complète en ce sens. La clairvoyance du futur fondateur eut tôt découvert que la lacune ici, venait du manque de connaissances en science du ménage, en tenue de maison, en hygiène; il manquait enfin l'amour que l'on doit inculquer pour toutes ces grandes et belles choses. Il désirait pour elles dans l'intérêt des foyers, un an ou deux de stage dans une école ménagère; mais les préjugés et l'apathie furent la rude pierre d'achoppement où ce vaillant se heurta. Partout on voulait bien des jeunes filles qui apprissent les langues, la littérature, les histoires, le piano, des demoiselles enfin, qui eussent des diplômes à exhiber, mais on ne savait que faire de celles qui connussent l'art facile du pot-au-feu, et l'art pourtant si difficile de l'éducation des enfants.

L'institution où devaient se façonner les sujets de son idéal n'existait donc pas encore. Toujours inspiré et guidé par son ange gardien, en qui il avait une confiance de choix, il conçut le plan d'une maison dans laquelle les futures mères de famille recevraient à la fois les deux éducations, celle qui procure un brevet de matières classiques, et celle qui donne des connaissances ménagères; d'une maison où le brillant d'un cours, qui fait sourire de fierté et d'aise les mamans, se combinerait avec le prosaïsme pourtant si nécessaire de la science du ménage. M. le Curé fit part de ce projet hardi à l'autorité ecclésiastique et à quelque laïcs marquants. De part et d'autre cette lumineuse idée lui valut des encouragements. Mais faire surgir du sol d'une humble paroisse rurale sans ressources pécuniaires,

avec le seul secours de ses prières, de son courage, de sa persévérance, faire surgir une école qui enseignerait de front le double programme, était une œuvre d'entreprise ardue, avec laquelle seul il pouvait se mesurer.

Toute innovation, quelque bonne et opportune qu'elle soit, éprouve des difficultés à prendre vie, à se frayer un chemin. Divergences d'opinions, même en haut lieu, embarras financiers, indifférence des uns, moquerie des autres, rien n'arrêta le travail du futur restaurateur des foyers. Il se mit donc à la tâche pour la réalisation de sa belle œuvre.

Comme, dès le début, une section agricole se greffait sur le programme ménager, ce fut à la porte du ministère provincial d'agriculture qu'il alla frapper en premier lieu et le plus souvent par la suite. C'est à la louange de l'honorable M. J.-Ed. Caron d'avoir pressenti à ce moment-là le rôle efficace que devait jouer cette maison. Qu'on me permette de dire ce soir que c'est grâce à sa clairvoyance, à sa sollicitude, à son patriotisme éclairé, si cette bienfaisante institution s'est érigée en pierres solides dans une riante campagne; que c'est grâce à son enthousiasme militant, à sa propagande de bon aloi, si, plus tard, tous ses honorables collègues du cabinet, dans un geste solennel qui les honore et que l'histoire redira, posèrent sur son jeune front la couronne de l'immortalité!

Mais jusqu'à 1905, cette école n'avait vécu dans l'ombre que la période onéreuse de la construction. A cette date, joyeuse, le beau soleil de l'inauguration éclaira ses hauts murs de granit. A cette occasion, de distingués personnages étaient venus rehausser par leur présence et leurs paroles l'éclat de cette grande fête qui marquait vraiment une étape importante dans les annales de l'éducation. Dès le lendemain de cette brillante solennité, à l'honneur d'une science et d'un art alors tenus quelque peu suspects, ce bon apôtre plus que jamais confiant, se remit à la besogne. Secondé dans sa tâche ardue par d'admirables religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à qui il avait eu la bonne fortune de confier la direction de ce couvent, il s'achemina rapidement vers une autre étape, celle de l'affiliation de son Ecole à la plus haute institution d'enseignement dans la province: l'Université Laval de Québec. Ce désir et ce progrès se réalisèrent en juin 1909. Ce geste hautement apprécié conférait à sa maison un prestige d'une grande valeur; mais ce n'est pas encore là le dernier et véritable cachet que le fondateur rêvait pour elle. Il la voulait revêtir de prérogatives et d'attributs qui la rendissent capable d'octroyer le double brevet de science pédagogique et de savoir-faire ménager. Voilà le titre définitif indispensable, objet de ses aspirations. Atteindre à ce point ultime ne paraissait pas chose aisée. L'appellation d'école ménagère devait faire place à celle d'école normale classico-ménagère. C'est au Comité catholique que l'on demandait ce baptême, et au gouvernement la confirmation de l'œuvre nouvelle. Elle ne reçut d'abord que le baptême de désir. Si ce projet d'opportune innovation fit surgir certaines divergences d'opinions, avant d'être mené à bonne fin, que d'ardents et éclairés partisans le favorisèrent!... Parmi ces ouvriers de la vigne, je tiens à signaler, ce soir, le nom d'un éducateur émé

rite, d'un grand pédagogue qui est venu étudier sur place le fonctionnement de la maison, pour adresser ensuite aux distingués membres du Comité catholique un plaidoyer éloquent et probant à l'égard de cette œuvre, un témoignage d'admiration tel que sait rendre une brillante intelligence au service d'un cœur généreux et d'une belle âme. J'ai nommé M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec. Grâce à sa puissante intervention, et au bon et efficace travail de ceux qui furent à la peine, le Comité Catholique, convaincu de l'excellence d'un tel enseignement en une séance de 1913, se rendait au désir du fondateur et recommandait au gouvernement la création que cet apôtre et ses dévouées religieuses sollicitaient avec tant de persistance. Il restait à prier le Cabinet de bien vouloir ratifier cette recommandation. Gouverner, c'est prévoir, dit-on souvent avec raison; or, pour ce dernier, accorder ce nouveau titre, c'était s'engager à payer un octroi annuel assez considérable. Le projet ne reçut pas immédiatement sa sanction.

Au Ministère, tous n'étaient pas d'accord quant à l'opportunité de cette création, bien qu'il y eût presque unanimité d'opinion sur la valeur de cette école. C'est pour trancher définitivement la question, pour dissiper les derniers doutes, que l'honorable Premier Ministre d'alors, sir Lomer Gouin, que ce fait soit raconté à sa louange, répondant à de pressantes invitations des autorités de la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame et de celles de l'Ecole ménagère, consentit à suspendre ses multiples travaux pour venir, en compagnie de lady Gouin, se faire le visiteur d'un jour de l'institution. Il examina sur les lieux la mise en activité du programme, en étudia le fonctionnement complet. En homme sage, éclairé et pratique, il voulut se rendre compte par lui-même de la valeur de ce double cours. Les impressions furent heureuses, la suite des événements le devait tôt prouver. Complètement émerveillé du spectacle offert par les différentes leçons et démonstrations données sous ses yeux, l'honorable Premier retournait à Québec, gagné à la cause que le vénérable fondateur et les religieuses avaient su discrètement mettre en relief, l'œuvre avait trouvé l'avocat puissant qui devait lui assurer progrès et vie. Et l'heureux événement attendu avec tant d'anxiété s'inscrivait bientôt après dans les annales de la maison. Juin 1913 voyait décerner à la prospère Ecole ménagère de Saint-Pascal, le titre officiel d'Ecole normale classico-ménagère... Et l'ère nouvelle commençait au grand bénéfice de la formation de nos jeunes filles.

Voilà le plus bref résumé possible de l'histoire de l'enseignement classico-ménager; voilà un mot bien pâle de la fondation de cette œuvre à Saint-Pascal, voilà l'édifice élevé par le courage et la persévérance d'un vénérable curé, un saint prêtre qui a nom M. l'abbé Alphonse Beudet, depuis neuf ans, dévoué et digne Principal de l'Ecole normale classico-ménagère, et depuis un an, chanoine honoraire de l'Eglise métropolitaine de Québec!

Mais que comprend donc l'enseignement classico-ménager?... Quelles sont es diverses branches qui le constituent, pour que nos plus hautes autorités e n

éducation le présentent si fort, le louent sans aucune réserve ? Ouvrons le prospectus de l'Ecole et voyons combien est suggestive chacune des matières de ce programme :

“1. Economie domestique; 2. Tenue de la maison; 3. Entretien de la lingerie et des vêtements; 4. Blanchissage et repassage; 5. Coupe et confection des vêtements; 6. Art culinaire théorique et pratique; 7. Agriculture et Horticulture; 8. Laiterie; 9. Aviculture; 10. Apiculture; 11. Quelques notions d'anatomie et de physiologie; 12. Médecine domestique; 13. Hygiène en général et chimie de l'alimentation; 14. Science de l'éducation traitant de l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant”.

Voilà la sèche nomenclature des sujets de cet enseignement qui se greffent sur le programme classique des autres maisons d'éducation, qui sont Ecoles normales.

S'il se trouve encore des gens qui le croient être exclusivement l'étude de la cuisine, je les prie de considérer que cette matière, bien que jugée très importante, n'occupe que la dixième partie du programme, et que les autres points ci-dessus énumérés se traitent avec autant de compétence et de sollicitude que l'art culinaire.

Comment, maintenant, sans compromettre les santés, parcourir ce double programme ? Je devrais dire peut-être : “Comment ne pas altérer les santés en ne le suivant pas ?” car je suis sincère en affirmant que je le crois apte à favoriser dans une large mesure le développement physique des élèves.

“A l'objection souvent répétée que l'enseignement ménager surcharge le cours classique, multiplie les années d'études, compromet les santés, nous répondons, est-il écrit dans le prospectus de l'Ecole, que, après expérience de dix-sept années, les matières nouvelles intéressent puissamment les élèves, développent beaucoup plus rapidement leur intelligence, les reposent en quelque sorte des fatigues de l'étude des matières classiques, et que, loin de nuire à leur santé, elles la favorisent plutôt en développant heureusement toutes leurs facultés corporelles, grâce au travail manuel obligatoire”. Toutes les leçons de théorie sont des causeries qui délassent, tous les exercices pratiques sont des récréations qui réconfortent. Le tout s'apprend sans effort et assure la meilleure assimilation, et combien plus facile, des autres matières du cours classique.

Mesdames et Messieurs, l'enseignement classico-ménager, tel qu'il se donne à l'Ecole de Saint-Pascal, mérite bien la connaissance sincèrement élogieuse que je vous en ai apportée, il a droit à nos sympathies et à notre admiration. Il compte avec un légitime orgueil dix-huit ans d'âge et d'expérience. C'est dire qu'il a fait noblement ses preuves. Les personnages officiels qui en suivent de près la marche vers le progrès, proclament à l'unanimité qu'il va droit son chemin, accomplissant, pour le grand bien de la société, l'œuvre si belle de la formation complète, intégrale de la jeune fille.

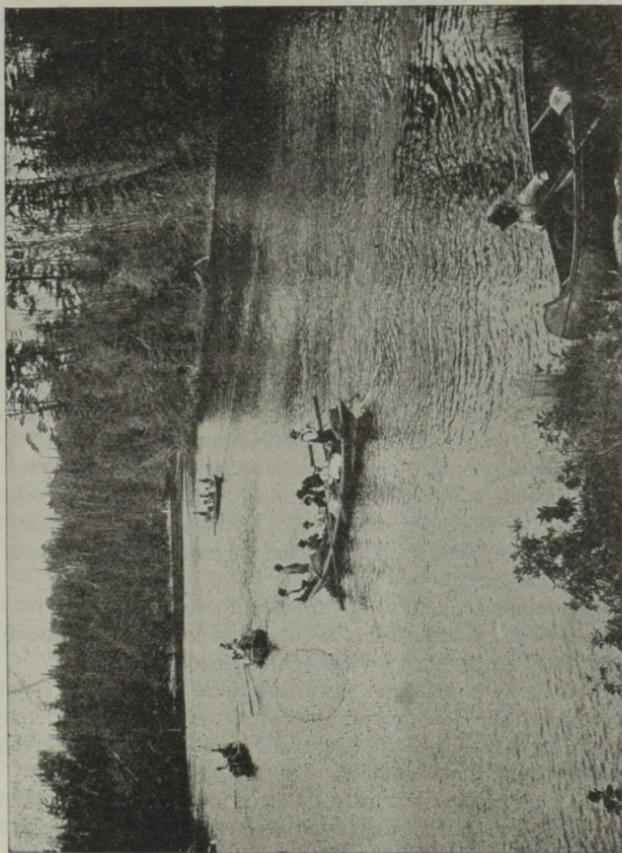
Sans doute, parmi celles qui se sont inscrites comme élèves de la maison, il s'en peut trouver qui ne peuvent servir comme témoins de l'excellence du double programme. C'est une faible minorité, question d'individus plutôt, dont il faut tenir compte dans tous les groupements. Dans quelques rares familles aussi, le peu d'appréciation que l'on affecte à donner de la science ménagère, le froid qui en accueille certaines manifestations met une entrave à l'épanouissement du savoir-faire... Trop de personnes ne jugent que d'après ces quelques unités et en concluent à une antipathie plus ou moins raisonnée pour l'œuvre de l'école classico-ménagère. Non, si l'on veut des preuves péremptoires, que l'on suive à la tâche dans plus d'une centaine de foyers ces élèves qui ont brillé dans leurs études, c'est-à-dire les trois-quarts qui ont complété leur cours ménager. Ces dernières nous édifieront par leur sérieux dans la besogne, leur succès dans la tenue classique d'une maison ou dans l'éducation des enfants. Dans ma propre région, j'ai fréquemment vu de ces privilégiées faire la joie véritable de leurs parents et de leur mari, être un rayon de bonheur pour tout leur entourage.

Réjouissons-nous donc, Mesdames et Messieurs, de si beaux résultats, réjouissons-nous de l'œuvre admirable de tous nos couvents; mais réjouissons-nous encore de l'œuvre si belle, si féconde, que continuent d'accomplir à Saint-Pascal, un dévoué Principal qui travaille sans cesse à la cause éducative de son pays, secondé par des religieuses vraiment éducatrices et pédagogues, comme sait en fournir la Congrégation de Notre-Dame.

Mesdames et Messieurs, luttons pour le "home", luttons pour le foyer; donnons-lui des directrices qui l'aiment et le fassent aimer profondément; employons-nous à lui procurer des femmes instruites qui sachent revendiquer et obtenir le droit de suffrage dans plus d'un domaine de leur influence mais qui ne soient jamais, Dieu merci, de turbulentes suffragettes; n'épargnons rien pour le doter d'épouses charmantes et avisées qui facilitent la tâche de leurs maris, comme d'ailleurs ces derniers sont tenus aux mêmes égards pour elles; enfin, luttons énergiquement pour lui assurer des mères chrétiennes, dévouées, clairvoyantes, qui préparent à la patrie des santés robustes, des âmes et des cœurs bien trempés, des intelligences bien formées.



VISION FUGITIVE



La rude saison est arrivée. Hâtons-nous, avant qu'ils ne disparaissent sous la glace et les neiges, de contempler quelques aspects de nos belles rivières si limpides entre leurs berges boisées.

PROPOS ETHNIQUES

ENTRE COUSINS

Par
PAUL FONTAINE
avocat
Diplômé des Sciences
Morale et Politiques
de Paris.

Faire naître, cultiver chez les jeunes, éveiller ou ressusciter chez les plus âgés l'amour des mille et une choses qui révèlent la psychologie, la sensibilité de notre peuple, c'est, croyons-nous, l'effort tenté à la tribune par la société des Arts, Sciences et Lettres et dans la presse par son intéressante revue le *Terroir*.

Effort louable, effort nécessaire. Le contact des civilisations anglo-saxonne et latine devait fatalement produire des heurts. Ils furent terribles, douloureux. Ils blessent encore. La philosophie de notre histoire nous enseigne que pour exister, persister, progresser, il nous faudra continuer la lutte sous toutes ses formes; être intensément français. C'est la condition malheureuse de notre existence en terre américaine. Au dix-neuvième siècle nous avons affirmé au Forum, et avec succès, une volonté opiniâtre de rester nous-mêmes. Dans ces combats nos hommes politiques furent admirables de courage, d'adresse, de prévoyance. Le peuple, qui apportait la force primordiale de l'instinct, fit bloc. Désintéressé, vigilant, le clergé fut l'animateur d'une résistance qui, en maintenant intacte la race, gardait ferme et pure la foi.

Grâce à ces énergies brillantes, obscures et apostoliques nous retrouvons, de nos jours, avec ses notes essentielles le colon bas-normand ou poitevin qui se fixa sur nos rives alors que la France y était, officiellement, encore.

Cependant, on l'a déjà remarqué, plus d'un siècle d'absence, d'éloignement a modifié le type primitif. L'ambiance anglo-saxonne, le climat, une psychologie économique de pays neuf, une vie religieuse, à certains égards différente, ont donné à nos villes comme à notre âme un aspect original.

A ces influences qui nous sont propres, d'autres ont agi en France depuis 1760, qui ont accentué encore les différences: mouvements philosophiques, littéraires, scientifiques, sociaux...

Comment alors être surpris, en recevant au pays les Français de passage, de constater combien sont autres et le verbe et la pensée? Pourquoi s'étonner, si voyageant en France on a l'impression, au début surtout, d'être en pays étranger?

Un historien canadien frappé de ces contrastes écrit que le peuple canadien-français forme maintenant un groupe ethnique à part, avec son caractère, sa phy-

sionomie propre. Dans une brève analyse de ces mêmes contrastes nous voudrions examiner dans quelle mesure la chose nous semble vraie..

* * *

L'activité économique d'un peuple, en mettant en relief l'idée qu'il se fait de la vie, nous renseigne sur sa psychologie. Portons de ce côté une première investigation de l'âme française.

Une des fortes surprises du pèlerin américain en France, et nous donnons au mot américain son sens le plus large—c'est la lenteur souvent désespérante de l'organisation économique. Les chroniqueurs y trouvent au moment de sécheresse intellectuelle des redites encore goûtées du public. On dirait que la production, la circulation des richesses en Amérique sont conduites sur un air de Jazz Band tandis qu'en France elles se font avec des lenteurs et des grâces de menuet.

C'est que nous sommes dans un pays où le temps n'a pas de valeur monétaire. Le temps c'est bien la seule chose que le Français n'économise pas.

Le Français est certes très travaillant et il n'y a rien qui puisse lui déplaire autant que l'épithète de paresseux que nous retrouvons sur certains lèvres américains à son adresse. Mais, à son ouvrage il aime rire, causer, émettre des opinions politiques, littéraires et philosophiques. L'anglo-saxon lui, préfère travailler moins longtemps dut-il pour cela s'esquinter. Tous les deux aiment les loisirs mais le Français les prend en travaillant.

Il apporte en affaire sa grande sociabilité. C'est dire que ses contrats s'accompagnent toujours d'un grand nombre de paroles, de gestes très expressifs, de formules polies. Le Français n'est rien moins que taciturne. Dans les moyens de transports la lenteur est encore exagérée par le nombre des parties en cause qui toutes ont leurs observations à placer et auxquelles le conducteur ou Monsieur le chef de garé se fait un devoir de répondre. Nous avons été témoin, un jour en Bretagne, d'un fait à cet égard, typique. Nous avions pris la vedette à Saint-Malo en vue d'une excursion sur la Rance. Nous allions à bonne allure depuis une demi-heure, quand tout à coup, un malheureux jeune homme s'écria : "Comment, il n'y a pas d'arrêt à Saint-Servan". "Mais, mon ami, dit le capitaine, vous ne saviez donc pas que nous filions tout droit sur Dinard?"

Le jeune homme "Mais non et il faut que je me rende à Saint-Servan où se trouve mon patron".

Le capitaine "Vous ne pensez pas que, pour vous seul, nous allons arrêter à cet endroit, peut-être !"

Le jeune homme "Mais si ! je ne veux pas perdre une journée d'ouvrage" et suivent ici une foule de considérations sur les rapports entre patrons et ouvriers, sur le rôle de l'argent dans le budget familial, etc, etc.

Le capitaine "Mais, jeune homme, vous ne me croyez pas "poire" à ce point! (Le Français a une peur terrible d'être "poire" c'est-à-dire d'être berné à cause de sa bonté).

Un voyageur essaie une défense, timide d'abord, puis éloquente bientôt, de

cet imprudent. Une dame riposte vertement. Tout le monde se met de la partie prenant qui, pour le capitaine qui pour le jeune homme. Finalement, attendri, le marin décide de virer de bord et notre ouvrier débarque victorieux à Saint-Servan, accompagné de quolibets et de moqueries. La vedette reprit paisiblement sa marche, chacun (tant heureux d'un évènement qui avait permis aux langues d'aller pendant quelque temps leur train. Mais il fallait voir l'expression de deux misses anglaises en mal d'excursion !

Inutile d'insister sur les lenteurs connues de l'administration qui porte pour l'exécution d'un service une série de fonctionnaires ayant chacun une tâche particulière remplie avec une dignité de fakir.

C'est la même idée de la valeur du temps qui entasse en coussins, sur les bureaux, des liasses de paperasses écrites à la main.

C'est elle qui partout multiplie les emplois, les fonctions, les formules, les détails les distinctions.

Nous sommes moins sensibles, plus flegmatiques, moins méticuleux. Décidés à telle démarche, nous aimons y aller rondement, sans commentaires et comme disent nos gens, sans "parlotte" inutile. Mais il faut reconnaître que cette mentalité est pour beaucoup acquise. L'organisation commerciale et industrielle américaine, a exercé son influence. Et comme malgré cela, nous sommes français en affaires si nous nous comparons à nos voisins!...

Une qualité que nous avons perdue au contact des américains, qualité généralement européenne et éminemment française, c'est l'économie.

Adam Smith a remarqué que les peuples à civilisation économique récente ont un grand train de vie, luxe intérieur des demeures, hospitalité somptueuse... N'est-ce pas ce qui se passe chez nous? Nous tirons vanité de nos installations, de l'abondance des mets sur la table, des vêtements, de tous ces mille riens qui constituent le "confort moderne".

Le Français pense autrement. Il tire, lui, sa vanité du nombre des belles pièces trébuchantes et sonnantes, constituées en dépôt dans quelque banque, placées en rentes de l'Etat (les placements de ce genre sont nombreux dans toutes les classes de la société) ou gardées précieusement à la maison, dans le fameux bas de laine.

Pour les constituer, ces économies, il n'est pas de sacrifices qu'il ne fasse. Il travaille fort, vit modestement, souvent pauvrement. Mais alors, c'est là de l'avarice? Point. Il n'est peut-être pas de peuple plus spontanément libéral. Mais alors? Esprit de prévoyance tout simplement. Il économise pour doter sa fille, placer ses fils, attendre paisiblement la mort sans être à charge à personne. Il sera au comble du bonheur si ses rentes lui permettent d'acquérir, dans quelque banlieue une maisonnette claire au soleil, un petit bout de terre où il cultivera des légumes et taillera des rosiers. Les américains font vie beaucoup plus large, et nous aussi.

Or les statistiques prouvent que plus de soixante pour cent des américains meurent pauvres. Nous n'avons pas de statistiques de ce genre au pays mais nous doutons fort que ce pourcentage soit aussi élevé en la prévoyante France.

Par contre, nous avons une qualité, partagée d'ailleurs avec tous les groupes ethniques d'Amérique, c'est la qualité si américaine d'audace, de hardiesse, de risque. Parce que pays neuf, l'initiative a chez nous champ plus large. La division du travail y est encore rudimentaire, la population inférieure aux besoins, l'industrie naissante, le commerce susceptible de développement, les terres neuves abondantes et fécondes. Le travail est pénible, mais il n'est pas ingrat. Les fortunes y croissent plus vite. Qui sait risquer a un bel avenir, comme on dit souvent. Nous sommes un peuple jeune. C'est tout dire.

Le Français aime les positions stables où les perspectives de risques sont réduites au minimum. Le fils compte énormément sur ses ascendants dont il suit les conseils et attend en paix une situation et un héritage qu'il transmettra à sa progéniture. Il est casanier. L'étranger ne l'intéresse pas. "Le Français ne connaît pas sa géographie". Il connaît et aime son pays. Emigrer, c'est pour lui l'exil. Aller aux colonies est une déchéance. Cette mentalité est malheureuse. La France a un immense empire colonial; cet empire n'est pas suffisamment développé. Demain des étrangers l'exploiteront peut-être. Avec une telle mentalité nous serions loin de l'Ontario, les Cantons de l'Est seraient encore Anglo-saxons et l'Abitibi "terra ignota".

Dans un pays où la main d'œuvre est abondante, les produits ne peuvent manquer d'être de qualité excellente, et artistement ouvrés. Le machinisme qui enlaidit tout avec sa production en série, y est plus rare. Il existe de plus des traditions techniques, une habileté manuelle, un goût affiné qui se transmettent de génération en génération. Le résultat est que le produit français est délicat, bien fini, original.

L'ouvrier canadien-français a en lui toutes ces qualités mais à l'état latent. Errol Bouchette vantait avec raison l'habileté de nos gens. Si le premier jet est heureux nous en sommes fiers; si par des efforts répétés nous devons corriger certains détails nous nous arrêtons, et laissons le travail inachevé ou le donnons dans sa forme imparfaite. Aussi quelle pitié que nos demeures extravagantes de lignes, que nos ameublements sans style, nos villes construites "va comme je te pousse". Mais n'exagérons rien. Songeons qu'à tout était à faire il y a seulement cent ans. Le foyer est maintenant debout et ferme, sachons l'orner.

En résumé, de cette analyse incomplète, on peut conclure que la formation économique des deux peuples est semblable; que les différences rencontrées sont accidentelles; que nous nous développons dans le sens de nos "ascendances françaises."

Le contraste est plus frappant à considérer la famille française.

* * *

Le professeur d'une grande école de Paris, parlant devant un auditoire d'élèves étrangers, le mettait en garde contre les jugements qu'il portait sur les Fran-

çais; il lui conseillait d'être prudent pour être dans la vérité. "On peut porter, disait-il, sur les Français des jugements contradictoires et ils seront tous également vrais". L'opinion qui veut que le Français soit individualiste est peut-être de ce genre-là. Il semble que le Canadien l'est dans une proportion beaucoup plus grande.

Observons les deux foyers et constatons la différence d'esprit. Au Canada l'individualisme s'affirme; en France, au contraire, l'individu disparaît, s'efface : au sein de la famille. Les garçons et les filles, chez nous, invitent à la maison leurs amis sans même en parler à leurs parents. La jeune fille, ici, choisit seule celui avec qui elle devra passer la vie. Que de complications, au contraire, en France dans le choix d'un époux. Les parents, comme on le sait, décident presque toujours seuls, ou bien consultent la jeune fille après coup. Ils considèrent la situation sociale du futur, celle de la famille dans laquelle la jeune fille devra entrer; la fortune y est pour beaucoup.

Les mêmes précautions sont prises pour le jeune homme. Ici on procède moins ouvertement; on provoque des confidences; on se renseigne sur la dot de la future. Les deux familles s'entendent quelquefois. On fixe une entrevue; les jeunes gens se voient pendant une ou deux heures, puis ils font rapport à leur père et mère du degré de sympathie qu'ils ont l'un pour l'autre. On discute la chose longuement et les parents à leur tour se font part de la décision des "enfants".

Il est difficile de juger les deux systèmes. L'un et l'autre ont leur avantage et leurs inconvénients. Il semble qu'il ne rentre pas assez d'amour dans les unions françaises, il semble que trop large est la part des intérêts matériels. Par contre, chez nous, des unions se contractent souvent qui ne sont pas à l'honneur des familles.

On vante l'hospitalité française. Elle est réelle. Elle n'est cependant pas spontanée comme la nôtre. Il est difficile de pénétrer dans les familles françaises. On y est reçu longtemps officiellement. Il faut des garanties d'honorabilité, de sympathie. Si l'on est étranger, des recommandations sérieuses sont nécessaires. Par contre les amitiés nouées le sont pour la vie.

Quelle différence dans l'éducation des jeunes filles! Nous avons subi l'influence américaine dans ce qu'elle a de plus mauvais. On dirait que, depuis quelques années, la jeune fille canadienne perd de sa grâce, de son charme. Homasse, elle fume la cigarette, porte la culotte, conduit l'auto, noue facilement amitié, est camarade trop souvent. N'exagérons rien, n' généralisons pas trop vite. Mais constatons que nos grand-mères étaient plus françaises.

Nous préférons l'éducation de nos garçons. Elle développe davantage l'initiative. Le jeune français compte trop sur ses parents. Fils unique souvent il n'a qu'à se laisser vivre. Il ne connaît pas l'amer plaisir de la vie à gagner.

Est-ce le culte de la famille qui limite le nombre des berceaux en France? Nous le croirions volontiers. Pour maintenir la position sociale de la famille,

on préfère n'avoir qu'un garçon con-titué héritier de tout le bien. Aussi quelle déception quand le premier né est une fille.

Chez nous on pense autrement. Les enfants sont considérés une richesse. Et en fait ils le sont très souvent. A la campagne surtout, les ouvriers étant rares les enfants peuvent, très jeunes, être utiles. Quand les enfants grandissent il est facile des les placer sans diviser le bien. Les terres ne manquent pas au pays, et la main d'œuvre est recherchée. On dit, pour cette raison, que les peuples neufs sont prolifiques. Cette raison n'est pas concluante. Car enfin les anglo-saxons du pays auraient alors une mentalité de vieille société économique. Il faut chercher ailleurs la raison de notre remarquable développement. Seul le grand esprit de foi des Canadiens français peut l'expliquer.

* * *

Le Français est incomparablement moins religieux que le Canadien français. Les mains se joignent moins spontanément. Le nombre est grand des incroyants, dans les villes et dans les campagnes. Nous avons habité une année un quartier de Paris où, au dire du curé, la paroisse catholique pouvait présenter une bonne moyenne. Or, d'après des statistiques données un jour à ses paroissiens, sur une population de 30,000 âmes, à peu près 18,000 pratiquaient la religion catholique. Nous avons passé deux étés sur des plages françaises. L'indifférence religieuse de notre entourage y était grande. Constatations faites sans parti pris, sans francophobie. Songeons aux influences diverses qui ont agi en France et soyons surpris que la religion y soit encore aussi vivace. De plus, il convient d'ajouter que la religion est aussi grande en France qu'en Belgique, en Italie et en Espagne, malgré les apparences.

Il n'y a pas entre le prêtre français et le paroissien cette espèce d'amitié, de camaraderie que l'on constate chez nous. Le prêtre vit seul, avec une vieille gouvernante, dans un appartement. La vie de presbytère, dans les villages, est rare. Cette organisation déconcerte le Canadien. Prêtres et laïcs reçoivent pendant dix ans, au Canada, la même formation. Des amitiés précieuses se nouent ainsi qui facilitent beaucoup, semble-t-il, les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Mais en France ceux qui sont catholiques ne le sont-ils pas intensément? Nous en avons rencontré qui étaient ardents, d'autres qui étaient tièdes, d'autres qui étaient morts.

Le catholicisme social étant beaucoup plus développé en France que chez nous—le besoin développe l'organe—il forme des unités religieuses plus renseignées sur leur croyance.

Le catholique français nous a semblé défendre la religion comme on défend une doctrine politique ou philosophique. C'est certes, un point de vue, mais un point de vue qui ignore les dogmes, les mystères. On présente volontiers le côté moral du catholicisme. C'est là une impression générale qui ne veut pas ignorer de très nombreuses exceptions.

Il est intéressant d'étudier le catholicisme français. Nous trouverons chez

les grands orateurs sacrés un aliment très utile de notre foi. Gardons-nous de penser que les circonstances sont les mêmes chez nous, et si l'on veut implanter ici certaines œuvres françaises sachons les adapter aux circonstances particulières du pays. Un Louis Veillot donnerait un peu l'impression de Don Quichotte luttant contre des moulins à vent. La masse du peuple étant catholique pratiquante, en s'adressant à elle il convient de lui tenir un langage approprié... Mais nous nous engageons peut-être là sur un terrain qui n'est pas le nôtre.

* * *

La formation intellectuelle est différente, sur les deux rives. Nous n'avons pas la même tête... Notre philosophie est autre.

Le Français est Cartésien. Il doute de tout, il analyse tout. Thomiste, le Canadien est dogmatique, absolu, peu critique. Notre activité intellectuelle est lente, paresseuse. On ne semble pas soupçonner toutes les difficultés d'une question, aussi est-elle le plus souvent superficiellement traitée.

En France, on pousse plus loin son investigation; on hésite avant de poser une affirmation; on sait que la vérité scientifique est difficile d'acquisition et qu'après un long travail on ne peut souvent écrire qu'un "peut-être".

Cet esprit d'analyse contribue beaucoup à la clarté de l'exposé, à l'intelligence totale du concept. Par contre son abus rend l'action hésitante. On s'arrête aux formules, sans chercher leur réalisation. C'est ce qui explique, par exemple, qu'au pays de Pasteur, l'hygiène soit si peu répandue.

On recherche la vérité en tout, et on veut convaincre son voisin des lumières acquises. C'est pourquoi il se fait tant de discours au pays de France; chacun voulant se convaincre lui-même ou amener à ses vues son entourage, discute, interroge, multiplie ses commentaires, raisonne tout haut; ce ne sont dans les conversations que des pourquoi? des comment? des mais si, des ah! non. L'on enrage si l'on n'a pas le dernier mot... Chez nous, on préfère, comme arguments, très souvent, les coups de poings... ou bien, si l'on a raison, on se tait.

—o—

Et voilà quelques impressions sur la vie du Français, à la ville, dans la famille. Nous ressemble-t-il comme un frère? Non. Le temps, la vie, le milieu nous ont différemment formés. Aussi le premier accueil, en arrivant en France, est toujours de sympathie; puis des silences ne tardent pas à naître qui prouvent que les âmes sont autres. La sympathie existe toujours mais ce n'est qu'une sympathie de cousins, et c'est tout de même une sympathie de cousins.

Nous sommes américains de formation. Entendons que nous avons la psychologie spéciale du continent sur lequel nous vivons, psychologie faite de liberté, de hardiesse, de spontanéité, de camaraderie facile, de laisser-aller, de prodigalité, de réalisations, d'activité intellectuelle au plus secondaire.

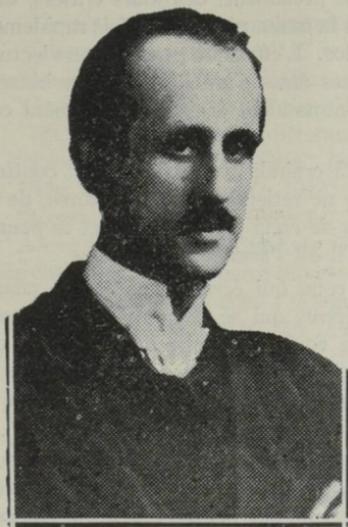
Pendant, nous gardons nos notes essentielles de Français. On les découvre en se comparant aux Anglo-saxons qui nous entourent. Dans le sens strict du mot peut-on dire qu'un peuple nouveau existe au Canada français? Il ne nous semble pas. Nous trouvons des Français enracinés au Canada.

PAUL FONTAINE

POUR QU'ON LISE NOS LIVRES CANADIENS

Causerie donnée à l'hôtel de ville de Québec, sous les auspices de la Société des Auteurs et de celle des Arts, Sciences et Lettres, à l'ouverture de la Semaine du Livre canadien, par M. Alphonse Désilets, le 29 octobre dernier.

I



M. ALP. DÉSILETS

Un poète italien, Gabriele d'Annunzio, célèbre en notre temps, par la diversité de ses actions autant que par ses livres, disait aux habitants de Palerme, dans une harangue publique : *“Je voudrais, pour qu'il soit heureux, que notre peuple prît l'habitude de lire davantage”*.

Au pays canadien, nous estimons à juste titre que les conditions de notre bonheur social et individuel sont relatives à d'autres pratiques d'ordre plus élevé encore. Néanmoins, la pensée du poète italien peut mériter qu'on s'y arrête et qu'on en fasse l'analyse.

Ceux des nôtres,—et celles,—qui s'adonnent aux Belles-Lettres ont assez rarement expliqué leur enthousiasme par des succès de librairie. Un élan, d'ordre psychologique, les entraîne vers cette passion d'écrire, parce qu'ils ont, tout d'abord et sans cesse, dévoré bien des livres.

Cet aliment de leur esprit provoque en eux des émotions sacrées, et le frémissement de la vie intellectuelle enivre en quelque sorte leur âme et leur pensée. L'impérieux besoin d'extérioriser nos sentiments est conforme à la loi des activités cérébrales comme à celle des surabondances du cœur. La plume allège l'écrivain de cette abondance intérieure, et dès l'instant où il écrit, le poète ou l'historien, le romancier, le dramaturge ou le savant se rafraîchit et se repose.

Il faut lire. Il faut lire pour comprendre et pour aimer l'existence. Il faut lire pour écrire et pour faire aimer la vie. Mais, cet aliment de notre bonheur intime doit être bien choisi. Autrement il peut apporter des germes de maladie ou de mort. Telle lecture, qui développe la sensibilité, ne doit être absorbée par l'esprit qu'à petites doses bien mesurées. Il faut qu'une page nous reconforte et nous élève pour mériter qu'on s'y attarde. Il faut qu'elle ne nous égare point hors des chemins de la vie réelle et bien ordonnée. Il faut qu'elle nous édifie, qu'elle nous confirme en grâce avec nos convictions et nos principes, de croyances religieuses et de devoirs envers la société humaine.

Il ne faut point lire pour lire. Henry Bordeaux, dans une étude sur les "Essais Psychologiques" de Paul Bourget nous en avertit :

"La lecture ne doit point dessécher notre pensée ni créer en nous une âme "de littérature."

Les petites madames,—et ceux,—qui se prélassent, des jours entiers, dans la tiédeur capiteuse des boudoirs, un roman à la main, perdent parfois rapidement le sens pratique des choses réelles de l'existence. L'effet que produit leurs lectures est délétère. Ces cœurs tendres et ces petites âmes s'amollissent et se blasent. Ils n'ont pas su choisir les livres qui se recommandent à leur tempérament et à leurs besoins.

"Une personnalité vigoureuse n'a pas à craindre cette disgrâce", continue l'auteur des "Pélerinages littéraires". "Elle ne retiendra de ses lectures, de ses "enthousiasmes intellectuels, qu'une chaleur de cœur plus ardente, et ce *pouvoir* "d'admirer, dont Mgr Dupanloup disait qu'il est *l'honneur de l'homme...*".

Puisqu'il faut lire pour écrire, et que ceux qui écrivent ont toute chance d'être lus, quels seront donc les premiers livres qui se recommandent à notre attention? Le motif de votre présence à la veillée littéraire de ce soir est une reconfortante réponse à cette question. En organisant la Semaine du Livre, la Société des Auteurs Canadiens a voulu mettre en plus grande faveur auprès de vous les œuvres si méritoires de nos ouvriers de la pensée.

Il suffira que l'on rappelle à vos mémoires ces œuvres et ces ouvriers, pour attirer sur elles et sur eux vos précieuses sympathies. Et parce que, depuis toujours, vous avez compris qu'il importe à l'élite intellectuelle d'une nation de connaître et de respecter ceux qui, aux yeux des autres peuples, donnent la mesure de notre prestige comme race, les écrivains canadiens-français, et notamment ceux de cette province, n'ont pas de plus chère ambition que de voir leurs œuvres accueillies par vous, et lues dans vos demeures. C'est la première et la plus grande récompense des travailleurs de la pensée au Canada français.

I

NOS HISTORIENS

“O notre histoire, écrin de perles ignorées,” s’écrie, avec un enthousiasme doublé de tristesse, l’un de nos vieux poètes. Et pourtant, la patrie canadienne, jeune encore, a eu des voix généreuses et fières, pour chanter ses héros et ses vertueux pionniers. Ils ne sauraient être oubliés, les noms que notre piété nationale a gravés dans la pierre, aux portiques de nos édifices, sur nos places publiques: Garneau, Ferland, Cassegrain, Verreau, Gérin-Lajoie, Turcotte, LaRue, Bédard, Decelles, Dionne, Sulte, Richard, Roy, Gosselin et David. La théorie n’en est pas close. Est-il besoin de mentionner l’œuvre féconde de celui qui préside à la section québécoise des Auteurs Canadiens? L’honorable Thomas Chapais, conseiller législatif et sénateur, aura donné à son pays toute une série d’ouvrages précieux pour notre histoire:

“Les Congrégations enseignantes et le brevet de capacité”, publié en 1893;

“Discours et conférences” (2 vols) 1898 et 1913;

“Le Serment du Roi”, 1901;

“Jean Talon” (couronné par l’Académie française), 1904;

“Mélanges politiques et littéraires”, 1905;

“Le Marquis de Montcalm” (couronné par l’Académie française), 1911;

“The Great Intendant”, 1912;

“Cours d’Histoire du Canada”, 1919-1921 (3 vols).

A ceux-là viennent s’ajouter des chercheurs patients et laborieux comme M. le chanoine Victor Huard, directeur du “Naturaliste Canadien”, auteur de :

“L’Apôtre du Saguenay” (biographie de Mgr Racine), 1895;

“Labrador et Anticosti”, en 1897;

“Impressions d’un passant”, 1906;

“Cours d’Histoire naturelle”, 1912;

M. le juge Camille Pouliot, auteur de :

“Vie de sainte Crescence”, en 1895;

“Réminiscences et notes de voyage”;

“Notes historiques sur la Rivière-du-Loup”.

M. l’abbé Ivanhoe Caron, auteur de :

“La Colonisation au Canada”, 1916;

“Expédition du chevalier de Troyes à la Baie d’Hudson”;

“La Colonisation dans la province de Québec”, 1916-1922.

M. Geo. Bellerive, avocat, auteur de :

“Conférences et discours de nos hommes publics en France”, 1902;

“Orateurs Canadiens-français aux Etats-Unis”, 1908;

“Orateurs Canadiens-français en Angleterre”, 1912;

“Délégués canadiens français en Angleterre, en 1763 et 1867, 1913.”

M. l'abbé Camille Roy, auteur de :

“L'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire”, 1903;

“Fêtes du 3e Centenaire de Québec”, 1911.

Monsieur Joseph Dumais, directeur du Conservatoire d'Elocution de Québec, auteur d'une méthode d'élocution, et de plusieurs ouvrages historiques.

M. Jules-S. Lesage, un chercheur émérite, dont l'admirable enthousiasme nous donne, de temps à autre, des œuvres comme: “*Hector Fabre*,” journaliste;

“Chroniques laurentiennes”, 1901;

“Notes et impressions”, 1903.

M. l'abbé F.-X. Burque, poète et historien, auteur de la “*Vie du Pierre-Martial Bardy*”, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

A ces œuvres s'ajoutent encore des travaux éminemment précieux, comme ceux de M. P.-G. Roy et de M. G.-E. Marquis, qui serviront à l'histoire géographique et économique de cette province.

II

NOS POETES

M. l'abbé Camille Roy nous fait observer dans son “*Manuel d'histoire de la Littérature canadienne-française*” que les premiers chants de nos bardes laurentiens pouvaient avoir le rythme un peu lourd et l'allure mal dégagée. Néanmoins, notre poésie s'est libérée assez rapidement encore, de sa première nébuleuse.

Après les épigrammes et les chansons par lesquels préludèrent Quesnel et Marmet, Gérin-Lajoie et Alfred Garneau, on perçoit déjà des hymnes patriotiques et des idylles assez riches de puissance émotive dans: les strophes d'Octave Crémazie; dans les légendes et les récits de Louis Fréchette; dans les poèmes de Pamphile Lemay, dans les “*Aspirations*” de Chapman, et dans les beaux vers d'Adolphe Poisson, de l'abbé Apollinaire Gingras, du docteur Nérée Beauchemin et de M. J.-B. Caouette. La phalange des poètes d'aujourd'hui, au Canada français compte un effectif presque imposant. Les aînés de notre génération: Albert Ferland, Louis-Joseph Doucet, Charles Gill, Jules Tremblay, Alphonse Beaugard et Emile Nelligan, Lozeau, Morin, Gallèze, Demers et Charbonneau, avec Blanche Lamontagne, Mme Boissonneault et Mlle Clara Lan tot, auront eu de dignes contemporains dans les poètes et dans les œuvres qui suivent:

Abbé Arthur Lacasse, prêtre curé de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, auteur des “*Heures solitaires*”, 1916;

Et de “*L'Envol des Heures*”, 1919.

Abbé F.-X. Burque, prêtre, auteur de:

“*Élévations poétiques*”, 2 vols, 1921-1923;

"Nouveau chansonnier canadien", 1920-21.

M. Ulric Gingras: "Chanson du Paysan", 1920;

M. Emile Coderre", "Les signes sur le sable", 1922.

III

ROMANCIERS ET CONTEURS

Depuis "Les Anciens Canadiens" de P.-A. de Gaspé, le "Jean Rivard", de Gérin-Lajoie, "Jacques et Marie", de Nap. Bourassa, nous n'avions guère attendu d'autre roman canadien-français que les récits de Laure Conan de 1890 à 1900, et que la thèse "Pour la Patrie" de Tardivel (1895). Nous n'avons pas, en vérité, d'œuvre en ce genre assez puissante et assez originale pour supplanter, dans le goût de nos compatriotes, tant de romans étrangers. Cependant, nos conteurs et chroniqueurs nous offrent des récits, d'invention ou de réalité, dont les attraites sont véritables comme les qualités de style, de caractères, de clarté et d'intérêt habilement préparé.

Lisons les "Légendes" de l'abbé Raymond Casgrain, les "Forestiers et Voyageurs" de Jean-Chs Taché, les "Voyages" et les "Mélanges" d'Hubert LaRue, les "Souvenirs" de Chauveau, les "Contes Vrais" de LeMay, les "Chroniques" d'Arthur Buies et les "Echos" de Legendre. Hector Fabre, Ernest Gagnon, M. Adjutor Rivard, M. Basile Routhier, Ernest Myrand et M. Camille Roy nous rediront, avec un émotion toujours puissante, la beauté et la poésie de la vie ancestrale, avec les grandes leçons de courage et de fierté nationale qui s'en dégagent. Et M. G.-E. Marquis nous retrempera aux "Sources Canadiennes". Dès lors, nous voudrions lire les œuvres de nos romanciers d'aujourd'hui: de M. Hector Bernier: "Au large de l'écueil" et "Ce que disait la flamme"; de M. Damase Potvin: "Restons chez nous", "L'Appel de la Terre" et bientôt "Le Français"; de M. Camille Roy les "Propos Canadiens"; de M. Adjutor Rivard: "Le chez nous"; de M. J.-Chs Harvey, une œuvre élégante et nouvelle... qu'il m'a défendu de révéler! Et de M. Eugène Corriveau: "Le Roman d'une québécoise".

IV

AUTEURS DRAMATIQUES

Les œuvres théâtrales d'inspiration canadienne sont encore en nombre restreint. Cependant il en est qui font honneur à leurs auteurs et qui ont remporté sur nos scènes québécoises d'enviables succès. Permettez-moi de mentionner celle de M. Aimé Plamondon:

"Ames françaises", créé en 1916;

“Le défenseur” (poème théâtral), en 1919.

Trois comédies musicales: “Pas pour rire”, “Ni plus ni moins” et “Quand on pense”, ainsi qu’un acte de sociologie féminine: “Le Fond des Tasses” créé en 1921 et représenté sur plusieurs scènes de province par les Cercles de Fermières.

Un auteur dramatique québécois aussi piquant que prolifique, M. Eugène Corriveau, s’est fait applaudir à maintes reprises dans:

“Le secret des plaines d’Abraham”, 1908;

“L’Anti-féministe”, 1921, et

“Le Chevalier Colomb” que nous saluerons avec enthousiasme avant la fin de la présente année.

V

ELOQUENCE, PHILOSOPHIE, SCIENCES, ETC.

Parmi les livres qui se recommandent aux esprits curieux de sciences naturelles, religieuses, philosophiques et politiques, il s’en trouve qui répondent aux besoins de notre mentalité et aux aspirations de la race française canadienne et catholique. Nous lirons avec profit les œuvres de Mgr Adolphe Paquet, celles de l’abbé Arthur Robert, les “Discours, lettres et conférences” de l’honorable Cyrille Delâge; les ouvrages de M. C.-J. Magnan. Nous étudierons les livres de M. Amédée Buteau, sur l’enseignement technique et la compétence professionnelle; les “Etudes” de Mlle Marguerite Taschereau; les “Eloges de l’agriculteur” de M. Geo. Bellerive; les “Premières semailles” de M. Geo. Bouchard; les conseils sages et prudents du Dr J.-G. Paradis sur l’hygiène physique et morale; les considérations de haute portée économique de M. Avila Bédard dans la “Vie forestière et rurale”, celle de M. Cyrille Vaillancourt dans sa revue “L’Abeille” et dans ses ouvrages sur les industries aicole et sucrière. M. Amédée Denault nous rappellera les principes de la sagesse chrétienne qui assure la paix des sociétés humaines, par son périodique “Le Croisé”. M. Geo. Morisset remettra sous nos yeux les préceptes éducationnels de l’œuvre des expositions et concours en industrie, en commerce et en agriculture. Enfin, mademoiselle Georgiana Lefavre (Ginevra), en feuilletant les vieilles pages, nous redira les leçons d’éducation familiale et de formation intellectuelle, tandis que Madame Yolande, dans sa revue trimestrielle “La Bonne Fermière” énonce des enseignements pratiques pour la femme des champs comme pour les ménagère en qui reposent les destinées du bonheur de toute une race. Tant de précieuses leçons constituent un patrimoine intellectuel dont notre littérature a le droit d’être déjà fière. Et ceux que leur patriotisme, et leur jugement éclairé, inclinent à l’étude des choses de chez nous tout d’abord, y peuvent puiser des trésors de pensée et d’énergie motrice, qui permettront à la génération nouvelle d’accomplir en ce pays des œuvres utiles.

Maurice Barrès dit quelque part :

“ C’est par nos écrivains que nous nous rattachons à la tradition et que nous contribuons au réveil des énergies nationales. Et cette tradition, maintenue vivante aux yeux des générations, par les bons écrivains, c’est l’énergie nationale prenant de jour en jour des proportions de force et de puissance “invincibles”.

—o—

Lisons nos livres. Inspirons-nous du passé pour mieux comprendre les devoirs du présent. Notre histoire, notre philosophie, nos sciences, notre légende et notre poésie, ont des liens intimes avec la pensée universelle, dans l’espace et dans le temps.

Lisons nos livres, et nos écrivains s’appliqueront davantage à donner à leur pensée comme à leur expression toute la profondeur et toute l’élégance qui en assurent le prestige et l’autorité bienfaisante. *Si vous nous lisez, nous continuerons à vous écrire.* Point n’est besoin d’être écrivain soi-même pour comprendre et pour s’assimiler la pensée des bons écrivains. “Comprendre c’est égaler”, a dit Raphaël. L’homme de lettres est un prêtre de l’idéal: s’il a compris la sublimité de sa mission, il accomplira du bien. Il projette de la lumière et ceux qui s’en éclairent montent vers les hauteurs divines de la beauté. Marchons dans cette lumière. Car les mêmes rayons de pure intelligence brillent au front de celui qui porte la lumière et de celui qui marche dans l’orbe de cette clarté.

ALPHONSE DESILETS,

Secrétaire des Auteurs Canadiens de Québec.



EXPOSITION DE PEINTURES

Tenue sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, pendant l'Exposition Provinciale de Québec, en septembre dernier.

Grâce à la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'Exposition Provinciale de Québec, en septembre dernier, a été marquée par une innovation qui a ouvert des perspectives toutes nouvelles dans le domaine de notre développement artistique. En effet, dans les spacieuses galeries du Palais Central, dont la situation procure à la fois l'isolement et le recueillement nécessaires pour bien apprécier les œuvres de l'esprit, l'on a pu admirer une galerie de peintures pour des professionnels et une autre pour des amateurs; une galerie de sculpture et enfin, dans une salle contiguë, la série des maquettes du concours pour le Monument Taschereau.

A Monsieur Georges Duquet, artiste-peintre et membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, avait été confiée la tâche délicate de l'organisation de ce salon; et notre société se fait un devoir de remercier en même temps que M. Duquet, M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil", et administrateur du Comité du Monument Taschereau, pour avoir permis aux 100.000 visiteurs de l'Exposition Provinciale de Québec de voir et d'apprécier les maquettes du concours pour le monument.

Nous sommes heureux de pouvoir donner la liste de ceux qui ont participé à cette exposition, tant chez les professionnels que chez les amateurs.

Il est à noter cependant que pour les professionnels il n'y avait aucun concours; le concours existait pour les amateurs seulement et nous donnons plus loin la liste de ceux qui ont obtenu des succès. Il est à souhaiter que cette innovation non seulement se maintienne, mais se développe et que, dans un avenir assez rapproché, l'importance du salon des Beaux-Arts à l'Exposition Provinciale de Québec soit au niveau des autres manifestations de notre grande Exposition.

Voici la liste des exposants professionnels avec le titre de leurs œuvres et le prix de chacune d'elles :

MAURICE CULLEN, R.C.A., 67, Ste-Famille, Montréal.

1. Montreal Harbour..... \$ 1,200.00

ALICE DES CLAYS, A.R.C.A., 360, Beaver Hall Square, Montréal.

2. Ice Cutters at Ste. Anne de Bellevue..... \$ 300.00

BERTHE DES CLAYS, 360, Beaver Hall Square, Montreal.

3. French Peasant Woman..... 185.00
4. Souvenir de Guerre..... 175.00

GEORGES DELFOSSE, 690, rue Sherbrooke Est, Montréal.

5. La vieille Maison hantée..... 500.00
6. Paysage..... 150.00

GEO.-HENRY DUQUET, 1 rue St-Jean, Québec.

7. Le Square de la Basilique..... 200.00
8. Un vieux coin Québécois..... 75.00

P. B. EARLE, 172, Edgehill Road., Westmount, Montreal.

9. Earley September..... 250.00
10. Last of Winter..... 300.00
11. Le Sanctuaire..... 400.00

Mme E. DE MONTIGNY GIGUÈRE, 67, Ste-Famille, Montréal.

12. Etude de tête.....

HENRI HEBERT, 39, rue Labelle, Montréal.

13. Sir Alexandre Lacoste (plâtre).....
14. J. B. Learmont (plâtre).....
(Exécuté en bronze par la Québec House Westerham, Kent, Angleterre.)
15. Evangeline..... 60.00
16. Les sucres..... 20.00
17. Mlle Clarinthe (pastel).....
18. Cecille (pastel).....

CHS HUOT, Sillery, Québec.

19. Intérieur de l'église de St-Malo, France.
20. Etude.....

J. G. JOHNSTONE, 781, University St., Montréal.

21. Square Bonsecours Market.....	500.00
22. Boulevard St-Michel, à Paris.....	250.00

RITA MOUNT, 416, Dorchester, Montréal.

23. L'Espagnole.....	
24. La fileuse.....	

IVAN NEILSON, A.R.A.C., Cap-Rouge, Qué.

25. Paysage.....	
26. Paysage.....	

A. LALIBERTÉ, R.C.A., 67, Ste-Famille, Montréal.

27. Le Sénateur Belcourt (bronze).....	
28. L'Artiste pour lui-même (bronze).....	
29. Tête de jeune fille.....	
30. Le ber.....	
31. Le sucre.....	

ALBERT ROBINSON, 158, Vendôme Ave., N.-D.-de-Grâce, Montréal.

32. St-Joseph (late winter).....	500.00
----------------------------------	--------

ELZ. SOUCY, 253, Bleury, Montréal.

33. Apôtre (buste).....	
34. Pierre du St-Ours.....	25.00

Voici maintenant la liste des prix accordés aux œuvres de la section des amateurs :

CLASSE 300.—PEINTURE.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'huile d'après nature.

- 1er prix.—Mlle Antoinette Godbout, 5 rue Arago.
 2ème " — " Hester Thom, 23 des Ramparts.

- 3ème prix.—Mlle Josephine Hallé, 63 St-Joseph.
 4ème “ — “ Fabienne Tanguay, 47 St-Cyrille, Québec.
 5ème “ — “ Monsieur Alfred Pelland, 211, 3ème ave, Limoilou.
 6ème “ —Mlle Arline Delfosse, 690 Sherbrooke-Est, Montréal.
 7ème “ — “ Mary E. Shaw, 9 Aberdeen.

SECTION 2.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'eau d'après nature, de tout genre.

- 1er prix.—Mlle Hester Thom,
 2ème “ — “ Mary E. Shaw.
 3ème “ — “ F. Graddon, R.M.P., No 1, Sillery.
 4ème “ —Monsieur J. Wilde, 70, St-Jean

SECTION 3.—Pour le meilleur œuvre de pastel, de tout genre.

- 2ème prix.—Mlle Hester Thom.
 4ème “ — “ F. Graddon.

SECTION 4.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'huile d'après une copie, de tout genre.

- 1er prix.—Mlle Béatrice Miller, 38 d'Artigny.
 2ème “ — “ Simonne Hudon, 42 Avenue Laurier.
 3ème “ — “ Adrienne Perkins, 358 Grande-Allée.
 4ème “ —Monsieur Armand Lortie, 40 rue Sherbrooke.
 5ème “ —Mlle Claire Paquet, 179 Grande-Allée.

SECTION 5.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'eau, d'après une copie.

- 1er prix.—Monsieur Lionel Langlois, 60 rue Saunders.
 2ème “ —Mlle Thérèse Smith, 110 St-Augustin.
 3ème “ — “ Arline Marois, 51 St-Louis.

CLASSE 301.—BLANC ET NOIR.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de dessin à la plume, fusain ou crayon.

- 1er prix.—Mlle Antoinette Godbout.
 2ème “ — “ Hester Thom.
 3ème “ — “ F. Graddon.
 4ème “ —Monsieur Alfred Pelland.
 5ème “ —Mlle Mary E. Shaw.

CLASSE 302.—SCULPTURE.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de sculpture et de modelage, de tout genre.

- 1er prix.—Mme L. C. Marshall, 37 Grande-Allée Appts.
 2ème “ — Mlle Irma Levasseur, 38 St-Louis.
 3ème “ —Monsieur Théo. Castonguay, Ecole des Beaux-Arts.
 4ème “ — “ Alonzo Cinq-Mars, 37 ½ St-Cyrille.
 5ème “ — “ Théo. Castonguay.
 6ème “ — “ Alonzo Cinq-Mars.
 7ème “ — “ C. Côté.

CLASSE 303.—ARTS DECORATIFS.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de peinture sur porcelaine, miniature.

- 1er prix.—Mlle Marie-Jeanne Boivin, Les Saules, Qué.
 2ème “ — “ Catherine Delany, 1451 St-Valier, Qué.

Pour miniature.

- 1er prix.—Mlle Catherine Delany,
 2ème “ — “ A bertine Marcoux.
 3ème “ — “ Gabrielle Gauvin, 78 St-Anselme

SECTION 2.—Pour le meilleur œuvre de cuir, métal repoussé ou peinture sur étoffe.

- 2ème prix.—Mlle Jeanne Boivin.
 3ème “ —Monsieur Achille Bélanger.

SECTION 3.—Pour le meilleur œuvre de pyrographie.

- 1er prix.—Frère Léon-Michel, Ecole rue Eden, Lévis,
 2ème “ —Mlle Julienne Laurin, Les Saules, Qué.
-



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Depuis le commencement de la session provinciale qui bat son plein, nos lectures, à bien dire, se sont bornées aux divers rapports ministériels qui font leur apparition au début de chaque session. Pour ceux qui aiment à connaître ce qui se passe autour d'eux, la lecture de ces rapports qui embrassent toute l'administration provinciale n'est assurément pas un vain travail. Elle intéressera toujours ceux qui veulent un tant soit peu se tenir au courant de l'administration des affaires publiques.

La rédaction de ces documents est toujours confiée à des experts qui ont le talent de présenter l'œuvre accomplie sous les aspects les moins arides.

Chaque rapport, qui forme une brochure de format assez considérable, est précédé d'une lettre du ministre qui expose au lieutenant-gouverneur le bilan de son administration. C'est une revue sommaire de ce qui s'est fait au cours de l'année. On se tromperait si l'on croyait ne trouver là qu'une sèche et ennuyeuse nomenclature de faits et de chiffres. Presque toujours le ministre prend occasion de ce rapport pour faire des considérations et des suggestions sur l'amélioration de la situation, s'il y a lieu. Il en profite pour signaler ou des dangers à éviter ou des avantages à rechercher. Ainsi, la députation, qui représente le peuple qui ne lit pas ces documents, trouve donc un grand avantage à la lecture de ces rapports. Pour les députés, l'étude de ces rapports ministériels est toujours non seulement utile, mais indispensable.

Ces rapports des ministres révèlent aussi au public, par les journaux qui y puisent largement, les résultats d'une administration sage et progressive en même temps qu'ils lui font part des vœux et des projets des hommes qui ont en main la gestion des affaires publiques. C'est donc pourquoi l'on ne saurait trop s'intéresser à la lecture et à l'étude de ces pièces officielles, bien faites pour mettre l'électorat au courant de l'administration de la province et de l'emploi des deniers qu'il verse au fisc.

Bref, ces rapports des ministres n'existeraient pas que le public serait en droit de reprocher à ses gouvernants de lui cacher leurs actions.

M. Fred Griffen, un journaliste attaché à la rédaction du *Toronto Star*, publie dans ce journal, une série d'articles illustrés sur la région du Lac-St-Jean où la lecture de *Maria Chapdelaine* l'a inspiré d'aller faire une visite. M. Fred Griffen est allé jusqu'à Peribonca où il a séjourné pendant quelques jours et où il a voulu connaître quelque chose de la vie qu'a vécue là, pendant près d'un an, l'auteur de ce chef-d'œuvre que le monde entier ne cesse toujours plus d'admirer.

M. Griffen a rapporté de son voyage de fort intéressantes impressions, dont quelques-unes toutes neuves, qu'il communique par tranches, depuis quelques semaines, aux lecteurs de son journal.

Si la province de Québec est trop ignorée, malheureusement, de nos excellents amis d'Ontario et des autres provinces anglaises, à plus forte raison, cette région lointaine, même pour nous, l'est-elle. Aussi c'est un pays tout nouveau, plein d'aspect originaux et typiques, que M. Griffen a découvert. On l'a reçu, nous semble-t-il, de façon fort aimable et il n'a pas voulu être en reste d'amabilités; généreusement, il en prodigue, tout le long de ses articles, à l'adresse de nos intéressants compatriotes du Lac-St-Jean.

La lecture de ces impressions publiées par le *Toronto Star*, encore qu'elles ne nous révèlent rien d'absolument nouveau pour nous, est quand même très attachante. Ajoutons que l'article nous est des plus sympathiques et ne peut nous valoir que du bien du côté de l'entente cordiale. Il démontrera, en certains milieux francophobes souvent par ignorance, que le diable—et le diable, en l'occurrence, c'est nous—n'a pas les griffes aussi longues qu'on le dit.

"Visitons-nous; connaissons-nous mieux," tel devrait être, nous enseigné de plus en plus l'expérience, le véritable motto de l'Entente Cordiale.

* * *

La Vie Forestière et Rurale continue de nous servir d'excellents articles, sérieux, intéressants, rédigés par des experts, et dont tout le monde peut tirer le plus grand profit. Nous aimons à signaler une excellente étude, publiée par tranches, de M. Charles Darveau sur l'"Alpinisme au Canada". Dans un dernier numéro, M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier de la province, nous donne toute une botte de renseignements, de statistiques et de faits sur la disette du combustible.

Ajoutons que le "calépin" du directeur de la revue, M. Avila Bédard, est toujours rempli d'instructives informations.

* * *

Le *Bulletin de la Ferme* commence, dans un de ses derniers numéros, la publication d'un fort amusant feuilleton, *Les aventures de Cassepinette*, qui est, croyons-nous, de la plume originale du directeur de cette intéressante petite revue agraire.

En tous cas, l'auteur des *Aventures de Cassepinette* est le même que celui du *Diable est aux vaches*. On conçoit donc tout l'intérêt du nouveau feuilleton dont la lecture, en effet, dès les premiers chapitres, peut dérider une pomme cuite. Nous la conseillons fortement à nos lecteurs; elle est très saine, et tout en faisant rire, elle donne d'utiles enseignements.

* * *

Nous avons reçu, mais trop tard pour en parler plus longuement dans le présent numéro du *Terroir*, un exemplaire du roman que M. Jean-Charles Harvey, un journaliste de Québec, vient de mettre en librairie sous le titre de *Marcel Faure*. Ce que nous pouvons écrire pour le moment du nouveau roman, c'est que déjà. l'on en a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal; c'est un rare privilège, croyons-nous, pour une œuvre de chez nous. *Marcel Faure* est donc destiné à un grand succès, sinon d'estime unanime, du moins de curiosité et, partant, de librairie.

Nous donnerons, dans une de nos prochaines livraisons, une appréciation de l'œuvre de M. Harvey.

* * *

Nous avons reçu, ces jours derniers, le neuvième volume des *MÉLANGES HISTORIQUES* de Benjamin Sulte compilés par M. Gérard Malchelosse. C'est toujours un véritable plaisir que de parcourir ces pages dont la plupart, il est vrai, ont été écrites et publiées, mais voilà si longtemps que leur rajeunissement sous la forme du volume est comme une primeure. Ce dernier volume de la série ne le cède en rien pour l'intérêt et la variété aux huit volumes précédents. M. Benjamin Sulte durant sa longue carrière de près de quarante ans de vie littéraires et de recherches dans les archives du Canada, a parlé de tout, "de omni re scibili et de quibusdam aliis." Aussi, grâce à l'intelligence du compilateur qui préside au choix des articles des volumes, chacun de ces derniers est une véritable encyclopédie historique. On y traite de tous les sujets et de façon de maître.

Nous remarquons dans le dernier volume, une intéressante relation sur la Rivière-du-Loup, en bas, devenue Louiseville aujourd'hui, dans le comté de Maskinongé. Nous remarquons aussi une étude sur Lachine et dans laquelle M. Sulte s'attaque à LaSalle "qui n'était pas cavalier ni chevalier."

M. Sulte a des aperçus assez inattendus sur certaines questions et c'est, souvent, ce qui attache l'intérêt à ses études. Ainsi, à propos du fameux chateau Bigot, M. Sulte est d'avis qu'il n'y a là qu'une légende et que ce château n'a jamais existé que dans certaines imaginations. Le volume est agrémenté d'une étude fort pittoresque sur l'île de Jersey et nous remarquons également un article sur l'île-de-la-Fourche.

Bref, tout est à lire dans ce dernier fascicule des *MÉLANGES HISTORIQUES* dont nous souhaitons de tout cœur la continuation tout en faisant des vœux pour

le retour à la santé de leur auteur, Benjamin Sulte, très malade depuis quelques mois, et qui, malgré ses 80 ans, pourrait encore nous fournir d'excellents inédits historiques.

* * *

Le numéro de novembre de la REVUE DU DROIT éditée par la Librairie Garneau Ltée, de Québec, nous est arrivé, ces jours derniers, avec de nouveaux articles du plus haut intérêt. M. J.-E. Prince, professeur à l'Université Laval, publie une très intéressante biographie de feu le juge F.-X. Drouin, décédé le 21 août dernier. Nous remarquons un article de droit comparé dû à la plume de M. O. S. Tyndale, avocat au Barreau de Montréal et professeur de législation commerciale à l'Université McGill. M. A.-Chase-Casgrain, avocat de Montréal et que l'on considère comme un spécialiste en matière de législation des accidents du travail, publie une intéressante étude sur la faute inexcusable du patron et la loi des accidents du travail. Enfin, M. le juge Mignault, de la Cour suprême du Canada, continue à entretenir ses lecteurs d'un sujet traité le mois précédent. Il démontre par l'exemple de l'Afrique du Sud et de la Louisiane les méfaits des tendances assimilatrices discernables dans le mouvement de la législation en matière de droit civil.





Echos de la Société

Le dimanche, 29 octobre dernier, la Société des Arts, Sciences et Lettres ouvrait officiellement la Semaine du Livre par une soirée littéraire qu'elle donnait à l'Hôtel de Ville conjointement avec le groupe québécois de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens. La soirée était présidée par l'abbé I. Caron, membre des deux sociétés.

Deux causeries ont été faites sur le livre canadien, la première par M. Alphonse Desilets, secrétaire du groupe québécois de l'Association des Auteurs, la seconde par M. l'abbé H. Courchesne, professeur de pédagogie à l'École Normale Supérieure de Québec et principal de l'École Normale de Nicolet.

Entre ces deux causeries très goûtées et très applaudies, deux jeunes artistes Mademoiselle Marie-Anna Fortier et Dominique Fortier, fille et fils de M. J. Fortier, ancien organiste de Saint-Roch, ont exécuté au piano la 2e Rapsodie hongroise de Liszt, et la Bascorolle de Nevani.

Nous publions dans la présente livraison du *Terroir* le texte de la causerie de M. Alphonse Desilets.

La première de la cinquième série de concerts-conférences de la Société des Arts, Sciences et Lettres a eu lieu le 26 octobre dernier à l'Hôtel de Ville devant une assistance considérable. Le conférencier de la circonstance a été M. J. Donat Dufour, professeur à l'École Normale de Sherbrooke, qui a parlé de la nécessité et des bienfaits de l'enseignement classico-ménager, et dont nous publions le texte de la conférence dans la présente livraison du *Terroir*.

Les musiciens au programme étaient Mademoiselle Marie-Anna Fortier et Dominique Fortier, ainsi que MM. Auguste Bergeron et Georges Chouinard. M. Bergeron, accompagné de M. Chouinard, a révélé une jolie voix dans l'Aubade du Roi d'Ys de Lalo.

Sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, aidée de M. René LeMoine, s'est ouverte, le 13 novembre courant, dans une salle de la nouvelle annexe du Séminaire de Québec, une exposition des œuvres, peintures, tableaux, esquisses, dessins de feu Edmond LeMoine, artiste-peintre de Québec, décédé voilà exactement un an, et membre fondateur de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Cette exposition a été couronnée du plus complet succès. Elle s'est terminée le 26 courant. Chaque jour des foules nombreuses n'ont cessé de défiler devant les écrans contenant 372 tableaux. On a pu constater le travail immense de ce jeune peintre, mort à 44 ans seulement, laissant une œuvre dont l'importance a été toute une révélation.

Le choix et l'installation des tableaux ont été dirigés par M. Geo. Duquet, peintre lui-même et ami intime du peintre défunt.

Le soir de la clôture de cette exposition, M. Hormisdas Magnan a fait, dans la salle de l'exposition, une fort intéressante causerie sur les peintres québécois.

Lors de la première conférence de la saison organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Georges Morisset, membre fondateur et premier président de la Société, présidant en l'absence de M. G. C. Piché, a présenté le conférencier M. J.-D. Dufour. Voici un extrait de son allocution :

“ La Société des Arts, Sciences et Lettres commence ce soir la cinquième série de ses manifestations publiques; c'est le crépuscule d'un lustre. A la faveur de cette demi-clarté, nous pourrions esquisser déjà le bilan des activités de cette société, mais l'heure n'en est pas venue. Il vaut mieux attendre la grande lumière du plein jour alors que chaque chose prend plus exactement son relief.

“ Au reste, m'appartiendrait-il vraiment, à moi que l'on a chargé, ce soir, accidentellement, de la tâche de présider cette séance, de faire l'inventaire des œuvres et d'établir le bilan de notre société. Je me contenterai seulement, pour l'édification des pessimistes et pour la justification des optimistes, de dire que notre société n'a jamais connu, depuis cinq ans qu'elle existe, une situation aussi florissante. Elle a de bonnes finances, grâce à des concours précieux à qui il faudra rendre hommage en temps et lieu; elle fait honneur à son programme d'action et au sens patriotique, profond et sincère, qui inspire ses officiers et ses membres.

“ De là, faut-il conclure que notre société est à la recherche d'un monopole de patriotisme? Nullement! Elle apporte simplement sa coopération indéfectible, dans le travail d'ascension vers les sommets, par la diffusion de ses idées et par la vivacité de ses actions pour contribuer, modestement, à la survivance de la race canadienne-française. Le rôle qu'elle assume est celui d'une semeuse et d'une renoueuse d'idées, d'une inspiratrice et d'une instigatrice d'œuvres utiles; elle pourchasse la routine, elle secoue l'indifférence, elle signale les incuries, elle déniche les talents, elle lance les timides, elle appuie, encourage et soutient les

initiatives. Elle mobilise les gens de bonne volonté, surtout ceux qui, dans leur rôle respectif, si modeste soit-il à leurs yeux, peuvent contribuer à améliorer le sort de leurs concitoyens tout en rendant meilleur le leur, et à travailler pour le bonheur de leurs contemporains”.

* * *

Un autre concert-causerie a eu lieu le 21 novembre, à l'Académie Commerciale, avenue Chauveau, sous les auspices conjointes de la Société des Arts, Sciences et Lettres et du Cercle Lasalle de l'Académie. Le conférencier de la circonstance était M. Ernest Bilodeau, qui a donné quelques-unes de ses impressions sur le dernier Congrès Eucharistique de Rome auquel il a assisté.

M. Georges Morisset, de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a présenté le conférencier, et M. Henri Mayrand, du Cercle Lasalle, l'a remercié.

L'hôte d'honneur était l'hon. Thomas Chapais, sénateur et conseiller législatif.

La fanfare de l'Académie a donné quelques morceaux de son répertoire.

La Société des Arts, Sciences et Lettres a convoqué ses membres pour le samedi, 2 décembre, à l'Hôtel Saint-Roch où sera donné une fête aux huitres. Il y aura chant et musique.

L'assemblée générale annuelle de notre Société a été fixée au 9 décembre prochain. On fera, au cours de cette assemblée, l'élection des officiers pour 1922-23. Tous les membres de la Société sont instamment priés d'assister à cette réunion.



BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE INTERNATIONAL DES LETTRES ET DES ARTS, par M. Jean Azaïs. (470 pages)—Le titre seul de ce volume donne une idée de ce que celui-ci contient.

La première partie se rattache aux *Lettres*, et contient la liste de la plupart des écrivains du monde entier, avec l'énumération de leurs principales œuvres.

Prenons un nom au hasard et voyons la méthode employée:

Zidler (Marie-Gustave-Henri) 63 bd. de la Reine, Versailles. Né Paris, 28 août 1862—O.: Christophe Colomb, 1890; Le Hochet d'or, 1895; La Légende des Ecoliers de France, 1898; Le Livre de la Douce Vie, 1900; La Terre divine, 1903; Pour retrouver l'Enfant, 1911; Le Cantique du Doux Parler, 1914.

La deuxième partie a trait aux *Compositeurs de Musique et Artistes*—et la méthode déjà signalée est suivie dans la nomenclature.

La troisième partie est réservée aux *Editeurs Littéraires, Artistiques et de Musique et Librairies de Langue Française*.

La quatrième, aux *Associations Littéraires et Artistiques* (Paris et départements).

La cinquième, aux *Théâtres Lyriques et Dramatiques, Music Halls, Concerts*, etc.

La sixième, aux *Concours*.

La septième, aux *Journaux, Revues et Périodiques*.

Enfin, un dernier chapitre contient des renseignements variés— renseignements qui peuvent rendre des services signalés aux chercheurs et aux artisans de la plume.

Prix du volume, \$4.00.

Dépositaire pour l'Amérique:

L'ARGUS DE LA PRESSE INTERNATIONALE,

Québec (Canada).



L'on voudra bien
adresser les com-
mandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir qui donnera, croyons-nous, pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, si l'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une neuvième liste de livres canadiens dont nous pourrions déposer; elle sera suivie d'autres listes à l'in. ni. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:

NEUVIEME LISTE

ROY, (Pierre-George).—La Famille Taschereau Lévis, 1901, portrait (tiré à 200 ex. seulement) 199 p. autographe.	8.00
ROY.—La famille Frémont. (100 ex.) Lévis, 1902, 94 p. port.	2.00
ROY.—La Famille Juchereau-Duchesnay. (150 ex.) Lévis, 1903. XXIV-456 p. portraits.	4.50
ROY.—Le même relié toile.	5.25
ROY.—La famille d'Estimauville de Beaumouchel. (100 ex.) Lévis 1903, 80 p.50
ROY.—La famille Taché, Lévis, 1904 (200 ex.) 200 p.	3.
ROY.—La famille Godefroy de Ronnacour, Lévis, 1904. (100 ex.) 128 p.	2.00
ROY.—La famille Des Champs de Boishébert, Lévis, 1906, (100 ex.) 40 p.	1.75
ROY.—La famille Panet. Lévis, 1906, (150 ex.) 212 p. port.	1.25
ROY.—La famille Renaud d'Avène des Méloizes, (100 ex.) 50 p.	1.50
ROY.—La famille Boisseau. Lévis. 1907. (100 ex. 86 p.	3.50
ROY.—La famille Aubert de Gaspé. Lévis 1907 (150 ex.) 199 p. portraits	1.00
ROY.—La famille Adhémar de Lantagnac, Lévis, 1908 (100 ex.) 21 p.	1.50
ROY.—La famille Céloron de Blainville, Lévis, 1909, (100 ex.) 60 p.	2.00
ROY.—La famille De Chavigny de la Chevrotière, Lévis, 1916, (200 ex.) 166 p. portraits.	

(A suivre)



Vous désirez des

CHOCOLATS?

Demandez les

CANDIAC

Ce sont les meilleurs

Notre devise, comme nos produits, se résume en
un seul mot:

EXCELLENCE

Bonbons Candiac
(Canada) Limited